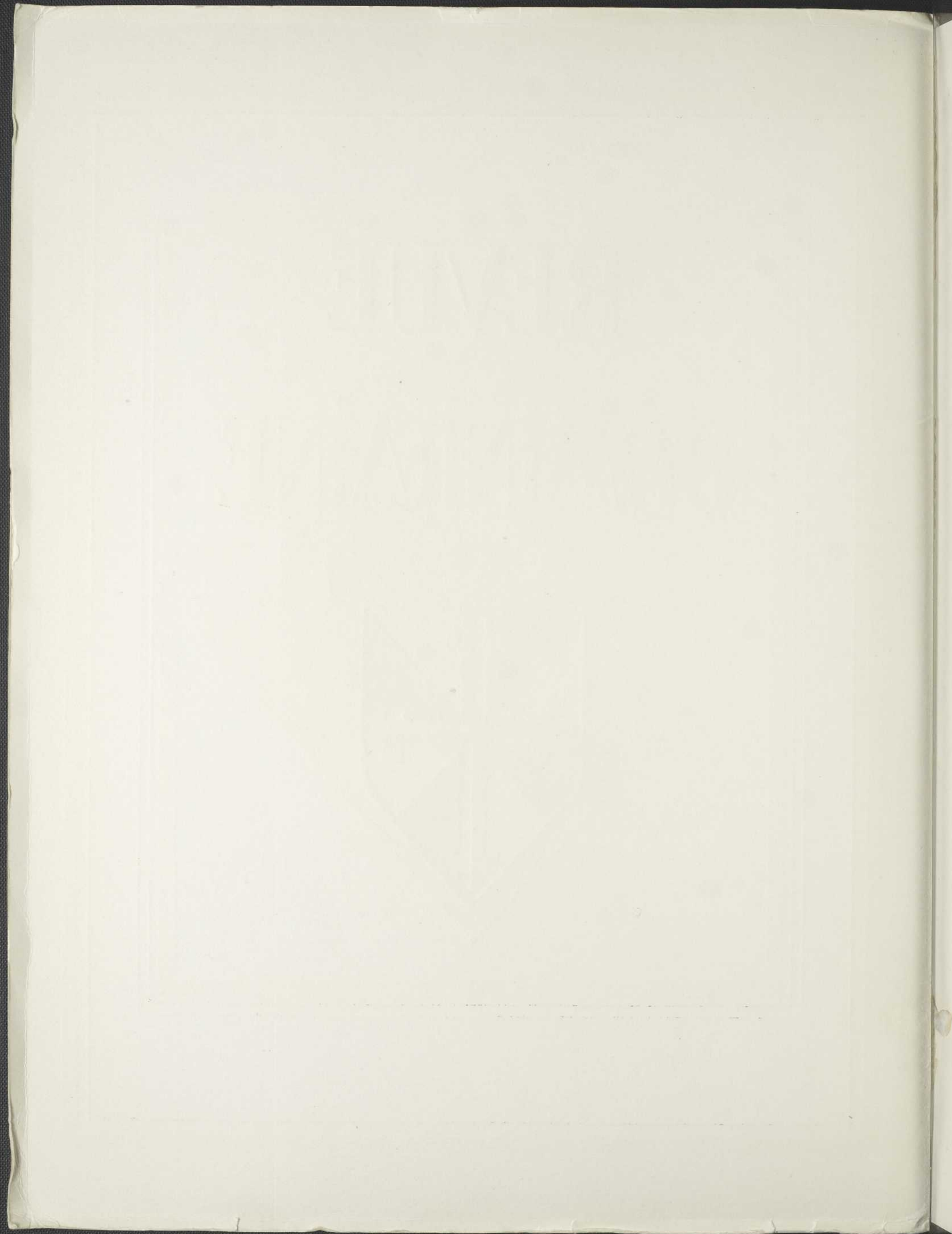


PER
R-385
EX. 2
15

REVUE DOMINICAINE





UNITED STATES OF AMERICA

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

BUREAU OF LAND MANAGEMENT

WATER RESOURCES DIVISION

WATER RESOURCES DIVISION



WATER RESOURCES DIVISION

WATER RESOURCES DIVISION

WATER RESOURCES DIVISION

WATER RESOURCES DIVISION

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

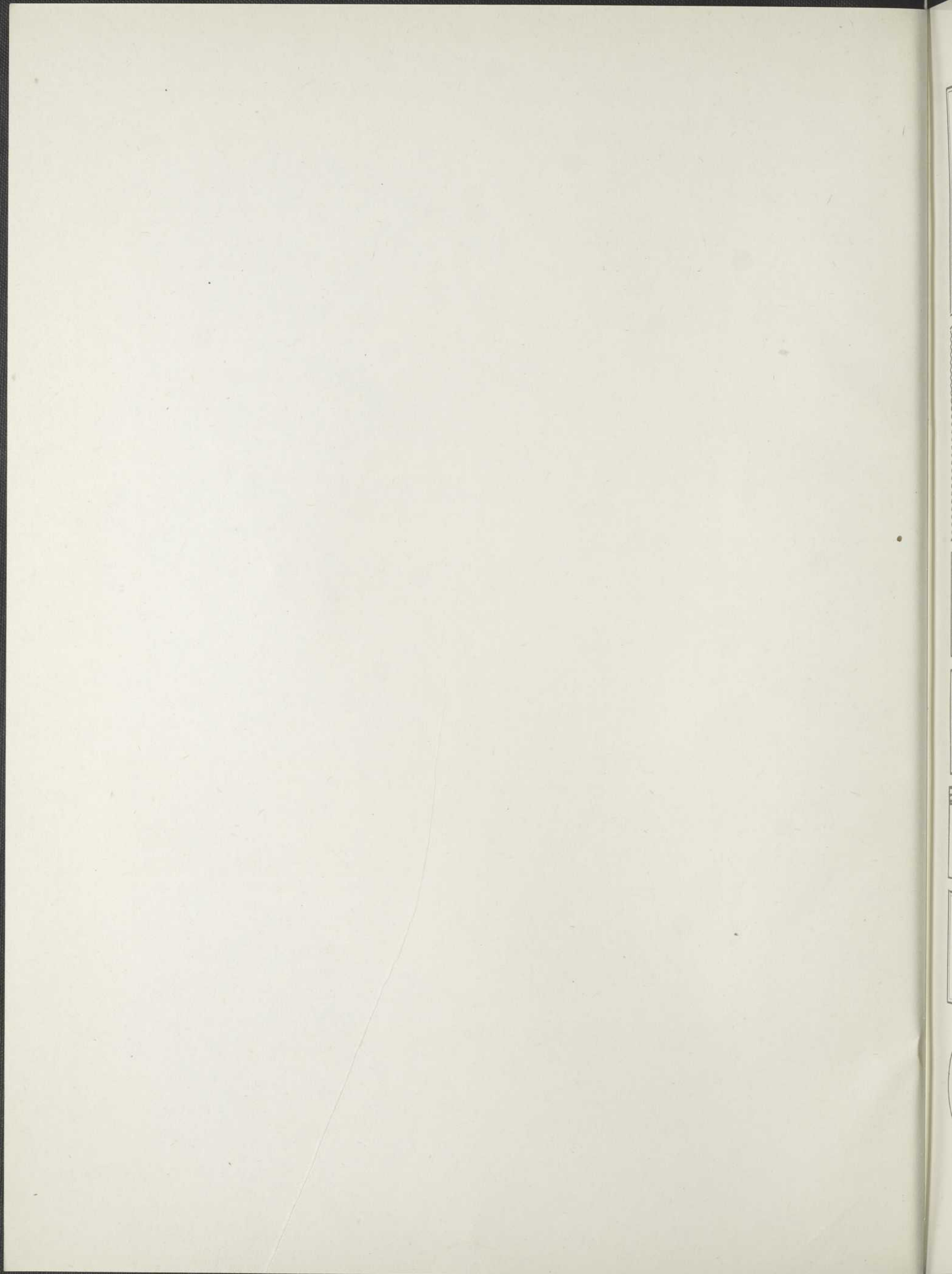
WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT

WATER RESOURCES DIVISION
PERFORMANCE REPORT



**LA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

*est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement*

ACTIF, PLUS DE \$500 000 000
555 BUREAUX AU CANADA



SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 103 — 18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC :
89, RUE FLEURIE
TÉL. 5-7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
933, RUE ST-ROCH
MONTREAL

J. A. & M. CÔTÉ LIMITÉE

Les plus anciens manufacturiers de
chaussures au pays

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY

QUÉBEC, P. Q.

TÉL.
771641

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

LAITERIE PERFECTION LTÉE

2565, CHAMBLY

TÉL. FR. 3186

TÉL. 2-1239

EUGÈNE BARRY, PRÉSIDENT

O. PICARD & FILS, INCORPORÉE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ

7, RUE SIMARD

QUÉBEC, P. Q.

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

251, 2e AVENUE — Tél. 4-2772 — QUÉBEC, P. Q.

La Buanderie Lévis Ltée

670, DE MONTMARTRE, QUÉBEC

TÉL. 7-2505

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions
Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992

13, RUE D'AIGUILLON

QUÉBEC, P. Q.

J. BRUNET
LIMITÉE

Etablie en 1877

MONUMENTS

WE. 2640

4485, Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal-26

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

DESSIN
CLICHÉS
ELECTROS

La Photogravure Artistique enr.
12 RUE ARAGO, QUÉBEC. Tél 4-2438

PHOTOS
RETOUCHE
FLANS

LA SANTÉ VIENT DU SOLEIL

... et du chauffage par rayonnement, pourrions-nous ajouter.



Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada

Techniciens spécialisés en chauffage-plomberie pour
Hôpitaux et Institutions

TÉL. MARQUETTE 4107

360 EST. RUE RACHEL

MONTRÉAL

Des rayons montent, descendent, vous entourant d'une chaleur légère... plus de radiateurs... plus de poussières soulevées... Il est possible d'aérer sans perte sensible de calories... Ce merveilleux système de chauffage qui nous vient des Romains a été perfectionné ; il s'adapte aux constructions modernes. Visitez l'édifice JETTE ou demandez notre brochure explicative.

DON D'UN AMI

BONNES ADRESSES À CONSULTER

- ABATTOIR :**
Abattoir Sylvain Inc. 335, rue Dorchester, Tél. 2-2035, Québec
- ACCESSOIRES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES :**
CAMERAS, CINÉ-CAMERAS, PROJECTEURS, LANTERNES À VUES FIXES, ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc., 3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec
- ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :**
Bizier & Caron Ltée, 432, St-Joseph, Tél. 4-1081, Québec, P. Q.
Northern Electric, Saint-Malo, Tél. 7-3423, Québec, P. Q.
Roland Electrique Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec
- ACTIONS ET OBLIGATIONS :**
Gendron, J. T. Inc., 71, rue St-Pierre, Tél. 4-2451, Québec, P. Q.
- AGENCES COMMERCIALES DIVERSES :**
Bouffard, Mme S., 19, Foisy, Tél. 1156 Lévis, P. Q.
- AGENTS D'AFFAIRES :**
Robert Prudent, 390, 20e rue, Limoilou, Tél. 2-4027, Québec
- AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :**
Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.
- ARCHITECTES :**
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal
Marchand, Jos., 87, des Laurentides, Tél. 3-0260, Québec, P. Q.
- ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :**
Bourget, Albert, 40, Des Braves, Tél. 2-3848 Québec, P. Q.
Boucher, Germain, 72, Ste-Ursule, Tél. 5-6156, Québec, P. Q.
- ARTICLES DE SPORTS :**
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341 Québec
419, 3e avenue, Limoilou, Québec, P. Q.
- ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRIE, ETC. :**
Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.
- ARTICLES DE SPORTS & ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES :**
Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,
Tél. VE. 2581, Montréal
- ASCENSEURS :**
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-5257, Québec, P. Q.
- ASSURANCES GÉNÉRALES :**
Chalifour, Jean, 299, boul. Charest, Tél. 3-9052, Québec, P. Q.
- ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :**
Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec
- ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :**
Siège Social, 71, St-Pierre, suite 607, Tél. 5-4917, Québec, P. Q.
- AUTOBUS :**
Autobus Lemelin, 147, Arago, 5-7146 Québec, P. Q.
Autobus Ste-Claire, Ste-Justine, St-Narcisse Ltée,
77, boul. Charest, Tél. 5-8282, Québec, P. Q.
Autobus Gare Saint-Roch, 95, St-Roch,
Information : Tél. 2-7911, Québec, P. Q.
- AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :**
Drolet, A., Ltée, 505, boul. Charest, Tél. 2-8494, Québec, P. Q.
- AUTOBUS FOURNIER LIMITÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL-CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :**
Terminus, 501, boul. Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin 2-5946
- AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :**
Beaulieu, L. P. & Fils, 2650, 1ère avenue, Tél. MA.3-3457, Qué.
Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 Québec
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 Québec, P. Q.
- AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :**
Ferland, Ludger, 661, 1ère avenue, Tél. 4-2920, Québec, P. Q.
- AVOCATS :**
Bhérier, Wilbrod, 79, rue d'Auteuil, Tél. 2-1281, Québec, P. Q.
Boutin, J. Pierre, 80, St-Pierre, Tél. 2-7004 Québec, P. Q.
Charbonneau, Charbonneau & Charlebois, HA. 1196-1197,
21 ouest, St-Jacques, Montréal, P. Q.
Corribeau, Lawrence, 34, de la Fabrique, Tél. 2-3654, Québec
Gagné, H. & Chalifour, Paul, 42, rue Sainte-Anne,
Tél. 3-4468, Québec, P. Q.
Legendre Roland, 75, Aberdeen, Tél. 4-4586, Québec, P. Q.
Miquelon, Paul, 773, boul. Des Chutes, Tél. 5-7195, Beauport
Honorables Yves Prévost, Ministère des Affaires Municipales,
509, Royale, Tél. MO. 3-5314, Beauport, P. Q.
Bureau : Tél. 2-5608, Québec, P. Q.
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.
- BANQUE :**
Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes Montréal
- BATTERIES :**
Limoilou Batteries Ltée, 249, 2e rue, Tél. 5-8228, Québec, P. Q.
- BIJOUTERIE :**
Marcoux, René, 37, de la Couronne, Tél. 4-8722, Québec, P. Q.
- BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :**
Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.
- BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :**
Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Gosselin J. B. Inc., 3, rue St-Emile, Tél. 855 Lévis, P. Q.
Hethrington, Inc., 358-366, St-Jean, Tél. 2-2081, Québec, P. Q.
Mercier, Alfred Enrg., 213-215, St-Joseph,
Bureau : Tél. TE. 7-5313, Lauzon, P. Q.
Marquis, Jos. Enrg., 4,138, boul. Sainte-Anne,
Tél. MO. 3-3418, Ville Montmorency, P. Q.
- BRÛLEURS À L'HUILE :**
Desroches, Eug & Fils, 569 ouest, Saint-Vallier,
Tél. 3-8014, Québec, P. Q.
- CAFÉ, THÉ, CONFITURES :**
J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal
- CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :**
The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie,
Tél. 2-1221, Québec P. Q.
- CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :**
Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec
- CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :**
Couture, Odilon Enrg., 27, Laviguer, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.
Germain & Frère Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières
- CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :**
Morency, Alphonse, 110, de la Ronde, Tél. 3-4590, Québec, P. Q.
«Langlais & Frère Inc.», 253, St-Paul, Tél. 2-8224, Québec, P. Q.
"CHAUFFAGE ET VENTILATION LIMITÉE"
- CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :**
Bouchard, J.-A.-Y. Inc. 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec
- CHAUSSURES :**
Leclerc, Georges, 19, St-Joseph, Tél. 2-5087, Québec, P. Q.
Poulin, Yves Enrg., 182, St-Jean, Tél. 4-9735 Québec, P. Q.
Rousseau, M. J. E., 317a, St-Joseph Québec, P. Q.
- CHIRURGIEN-DENTISTE :**
Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 Québec, P. Q.
- CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :**
F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal
- CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :**
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.
- COMPLIMENTS :**
Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P. Québec, P. Q.
Compliments de J. M. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Compliments d'un ami : J. G. C.
Compliments d'un ami : J. G.
Don d'un ami : L. T.
Succession J. P. Laberge.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.
- COMPTABLE AGRÉÉ :**
Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.
- COMPTABLE PUBLIC :**
Bédard, J. P., 71, rue Saint-Pierre, Tél. 2-1412, Québec, P. Q.
Juneau, M. Gaston, 1320, 1ère avenue, Tél. 5-5501, Limoilou, Qué.
- COURTIERS :**
Lagueux & Desrochers Ltée, 105, Côte de la Montagne,
Tél. 2-8271, Québec, P. Q.
- COURTIERS D'OBLIGATIONS :**
Boulet, J. Conrad Ltée, 71, rue Saint-Pierre, Tél. 2-5618, Québec
Dubé, Oscar & Cie Inc., 105, Côte de la Montagne,
Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

COURTIERS EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER :

Dussault, Roger Ltée, 42, de la Fabrique, Tél. 4-3521, Québec

DÉPUTÉS :

Angers, Dr Antonio, Alma, P. Q.
Bédard, Jean-Jacques, Tél. 5-8191 Charlesbourg, P. Q.
Bernatchez, René, Saint-Flavien, Comté de Lotbinière, P. Q.
Boudreau, Francis, 42, Sainte-Catherine, Saint-Sauveur,
Tél. 3-2778, Québec, P. Q.
Bourque, J. S., 626, rue Bourque, Sherbrooke, P. Q.
Cournoyer, Gérard, Avocat, Sorel, P. Q.
Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur), St-Léonard d'Aston, P. Q.
Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.
Gagnon, Clovis, notaire, Sayabec, Comté Matapédia, P. Q.
Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.
Hamel, René, M.A.L., 569, 5e rue, Tél. 2924, Shawinigan, P. Q.
Johnson, Daniel, Saint-Pie de Bagot, P. Q.
Lemieux, Dr Gérard, Weedon, Comté Wolfe, P. Q.
Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Épicerie Moderne Enrg.),
Ste-Anne des Monts, Co. Gaspé-Nord, P. Q.
L'honorable T. Labbé, M.A.L. (Épicier en gros),
644, Notre-Dame, Tél. 89, Thetford-Mines, P. Q.
Marquis, Antonin, 325, 18e rue, Limoilou, Tél. 2-2091, Québec
Poirier, Docteur Alphés, M.A.L., St-Damien, Bellechasse, P. Q.
Pouliot, l'hon. Camille E., Ministre de la Chasse et des
Pêcheries, 53 1/2, rue D'Auteuil, Tél. 3-6270, Québec, P. Q.
Rivard, L'Hon. Antoine, Solliciteur Général, Tél. 4-8411.
Local : 863, Hôtel du Gouvernement, Québec, P. Q.
Savard, Jules, 1234, William, Tél. 2-8245 Sillery, P. Q.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard Raoul, 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec, P.Q.
Cloutier, Chas. Enrg., 174, d'Aiguillon, Tél. 5-6210 Québec
Cloutier & Fils, Arthur, 252, rue d'Aiguillon, Tél. 2-4088, Qué.
Germain Lépine Ltée, 283, rue St-Vallier, Tél. 2-6466, Québec
Gilbert et Turgeon Ltée, 9, Commerciale,
Tél. 7-4757, Lévis, P. Q.

ÉCOLES :

Bart School, 109, Côte d'Abraham, Tél. 2-5889 - 7-6412, Québec
Ecole Labrosse, 272, du Roi Québec, P. Q.
Institut Denys, 322, St-Jean, Tél. 2-5147 Québec, P. Q.
O'Sullivan Business College of Quebec,
31, St-Eustache, Québec, P. Q.

ÉDITIONS :

Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 0369, Mtl.

ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS :

Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-ÉLECTRICIENS :

Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.
Poulin & Fils Enrg., 5, rue Thomas Chapais,
Tél. MU. 3-2072, Québec, P. Q.
Sylvain Lucien, 486, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :

La Rue, D. Limitée, 272, rue du Roi, Tél. 3-7500 Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Bédard, Albert, 375, Dorchester, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.
Dubé et Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
Lamontagne, F.-X., 417, boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Les Entreprises Bergerville Ltée,
111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
Mathieu & Sylvain, 44, Sainte-Ursule, Tél. 2-2240, Québec, P. Q.
Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEUR — JOINTS DE GYPROC — TIRAGE DE JOINTS :

Tremblay, Paul-Arthur, 1086, De Fondville,
Tél. MO. 3-6574, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :

Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980 Québec

ENTREPRENEURS — PLOMBIERS — ÉLECTRICIENS :

Turcotte & Létourneau Inc., 270, rue du Roi,
Tél. 2-5647-8-9, Québec, P. Q.

ÉPICIERS :

Blouin, Paul, 160, avenue Murray Québec, P. Q.

ÉPICERIES EN GROS :

Lamarche, J. H. Enrg., 5345, Ferrier, Tél. CR. 2155, Montréal
Letellier, J.-B.-E. Inc., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec
Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.

FERRONNERIES D'ART :

Les Frères Lebrun, 3065, boul. Royal Trois-Rivières, P. Q.
Marchand, Adélard, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370 Québec, P. Q.

FERRONNERIE EN GROS :

Demers, J. L. Ltée, 57, Commerciale,
Zone 5-1070 — Québec, 5-5177, Lévis, P. Q.

FOURRURES :

Bernard, Léo, 234 ouest, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :

M. J. O. Nadeau, 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec
Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.

GARAGES — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Garage Paradis Enrg., 78, d'Aiguillon, Tél. 2-8777 Québec
Tanguay, H., 64, 1ère Avenue Gros Pin, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE

CARROSSERIES D'AUTOMOBILES :
Beaulieu & Fillion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.
Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.

GRAIN, FOIN :

Corriveau, M. A., 1742, chemin St-Louis Sillery, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Larochelle & Fils Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.
Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 5-5177, Québec, P. Q.
Hôtel Montcalm et Restaurant, 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec
Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie., 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMEURS :

Médéric Parent, 50 1/2, St-François, Tél. 3-1252 Québec, P. Q.
Bégin, Maurice, 9, Chabot, ... Lévis, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Demers, Georges 111, des Braves, Tél. 3-6736, ... Québec P. Q.

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS :

Komo Construction Ltée, 1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme St-Laurent Ltée, 6720, Garnier,
Tél. CR. 2188-89, Montréal
Laiterie Artic Ltée, 155, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101, Québec
Laiterie Borden, 2701, Chemin St-Louis, Tél. 7-2551, Québec
Laiterie Frontenac, 142, de l'Eglise, Tél. 5-7175, Québec, P. Q.
La Laiterie Laval Enrg., 875, 4e avenue, Limoilou,
Tél. 4-3551, Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 0369 Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa, Ont.

LIQUEURS DOUCES :

Coulombe, Alex, Ltée, Embouteilleur autorisé de
« Pepsi-Cola », 27, Av. Bigaouette, Tél. 5-8485, Québec, P. Q.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :

Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :

Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
Magasin St-Louis Enrg., 26, rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Mozart Ltée, 310-312, St-Joseph, Tél. 2-6484, Québec, P. Q.

MAGISTRAT :

Simard, Juge Gérard, Palais de Justice, Tél. 4-9290, Québec

MANUFACTURIER DE BISCUITS :

Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :

Samson, J. E., Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

- MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :**
Pilon Ltée, 71, boul. du Sacré-Cœur, Tél. PR. 7-4348, Hull, P. Q.
- MANUFACTURIER DE MONUMENTS :**
Gingras, Roch, Enrg., 2139, Chemin Ste-Foy, Tél. 7-3147, Qué.
- MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :**
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.
- MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION :**
Louis Canac-Marquis Ltée, 25, Marie de l'Incarnation,
Tél. MU. 3-3628, Québec
- MARCHAND DE FER, ETC. :**
Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 Québec, P. Q.
- MARCHAND DE FRUITS :**
Vézina, Adélar & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec
- MARCHAND DE MEUBLES :**
Cantin, J.-W., 74 ouest, St-Joseph, Tél. 8007, Québec P. Q.
- MARCHAND DE SABLE :**
La Compagnie de Sable Ltée., 20, 3e avenue,
Tél. 4-2232-2-6722, Québec, P. Q.
- MARCHAND DE TAPIS :**
Rochette, Emilien, 352 est, Saint-Vallier, Tél. 2-5233, Québec
- MATELAS :**
Matelas Frontenac, 15, Boisseau, Tél. 5-5347 Québec, P. Q.
- MATERNITÉ PRIVÉE :**
Ouellette, Mme J. T., 10 d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.
- MÉDECINS :**
Auger, Dr Antonio, 159, St-Joseph, Alma, Lac St-Jean, P. Q.
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 185, Grande-Allée, Tél. 2-4455, Québec
- MEMBRES ARTIFICIELS :**
Duckett, J. A., 3651, Park Ave. Tél. HArbour 0630, Montréal
- MERCERIE POUR HOMMES :**
Julien, Albert, 556, 3e avenue, Limoilou, Tél. 4-9474, Québec
- NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :**
Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 Québec, P. Q.
- NÉGOCIANT EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAIN) :**
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec, 5-9686
- NÉGOCIANTS EN GROS :**
(BISCUITS, CHOCOLATS, TABAC, CIGARETTES)
Vermette, M. F., 571, rue St-Bernard, Tél. 5-7270, Québec, P. Q.
- NETTOYEURS ET TEINTURIERS :**
Ferland, P. Inc., 157, Du Pont, Tél. 4-3531 Québec, P. Q.
- NOTAIRES :**
Baillargeon & Baillargeon, 38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec
Demers & Demers, 16 est, rue Saint-Joseph, Tél. 5-7785, Québec
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal
Pouliot, Couillard & Jobin, 230, avenue des Oblats
Tél. 5-4817, Québec, P. Q.
- OPTICIENS D'ORDONNANCES :**
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
- OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :**
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
- PÂTISSERIE — PAIN :**
Jos. Vaillancourt Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec
- PEINTURE — TAPISSERIE :**
Gauthier Ltée, 292, rue Saint-Joseph, Tél. 4-4626, Québec, P. Q.
- PHARMACIENS :**
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
- PHARMACIENS EN GROS :**
Ontario Medical Supply, 113, Clarence, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau
- PHOTOGRAPHIE :**
Saint-Pierre, Paul, 310, De La Salle, Tél. 3-9147, Québec, P. Q.
- PLACAGE INDUSTRIEL CHROME :**
Garand & Thibault Enrg., 15, D'Argenson Québec, P. Q.
- PNEUS :**
Michaud Tire Service Ltée
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.
- PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :**
Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise, Tél. 3-6320, Qué.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.
- PROVISIONS EN GROS :**
Turgeon, Joseph, 189, Commerciale Lévis, P. Q.
- PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :**
Quebec Ship Riggers & Sail Makers Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.
- PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :**
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.
- QUINCAILLERIE GÉNÉRALE :**
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-68, ... Montréal
- QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :**
Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec, P. Q.
- QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :**
Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 Québec
- RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEUR :**
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.
- RÉFRIGÉRATEURS :**
Brindamour, W., 415, 1ère rue, Tél. 3-2449 Québec, P. Q.
- RESTAURANTS :**
Arsenault, Arthur, 1402, de la Canardière, Tél. 4-8855, Québec
Bastogne Enrg., 22, rue Couillard, Tél. 2-0214, Québec, P. Q.
Beaver Ltée et Hôtel Castor, 66, St-Jean, Tél. 2-0170, Québec
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 Montréal
Child's Good Food, 2½, St-Joseph, Tél. 2-0189 Québec, P. Q.
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 Québec, P. Q.
George's Grill Reg'd., 28-32, St-Louis, Tél. 4-1230, Québec, P. Q.
Kerhulu, 22, de la Fabrique, Tél. 2-6401 Québec, P. Q.
Laurentien, Place Youville, Tél. 2-3635 Québec, P. Q.
Restaurant Café Buade, 31, Buade Québec, P. Q.
Nick's Chicken Barbecue, 22, Côte du Palais, Tél. 4-0508, Québec
The Old Homestead Hotel, 16-20, Ste-Anne, Tél. 4-1849, Québec
- SERVICE AÉRIEN :**
Les Iles du Nord Limitée, 1045, Av. Chaumont, Sillery, P. Q.
- TAXIS :**
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.
- TEINTURERIE :**
Teinturerie Française, 1480, De la Canardière, Tél. 4-4681, Qué.
- TERRA-COTTA :**
Montreal Terra-Cotta Ltd., 1010 ouest, Ste-Catherine,
MA. 6912, Montréal
- TRANSPORTS :**
La Traverse de Lévis Ltée, Marché Champlain, Tél. 2-3897, Qué.
- VIANDE GROS ET DÉTAIL :**
Lafleur Alp. Ltée, 350, 5ième rue, Tél. 4-3524, Québec, P. Q.
- VINAIGRE :**
La Cie de Vinaigre Lion Ltée, 115, Renaud, Tél. 3-0405, Québec
- VITRES ET PEINTURE :**
Franklin Glass & Paint Co., Centre industriel no 5,
Saint-Malo, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.

Sommaire

Mars 1955

P. DIONNE : Quelques expériences pascales

Compte rendu des célébrations pascales à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa et à Saint-André-Apôtre de Montréal (1952-1954).

A. POIRIER : Notre Pâque et le Jour du Seigneur

Chaque dimanche, nous célébrons la Pâque. C'est le jour de la résurrection, du baptême et de l'assemblée eucharistique.

V. HARVEY : La pastorale du Baptême

Réflexions et suggestions pratiques pour rénover la pastorale du Baptême. La célébration de la Veillée pascale doit inspirer toutes les autres célébrations baptismales de l'année liturgique.

J.-P. AUDET : Unde et memores

L'eucharistie dominicale, renouvelant la Pâque du Seigneur, doit garder sa préséance pastorale sur toutes nos « dévotions » eucharistiques.

A. LEMAY : Un commentaire de la Veillée pascale

Explication simple et suggestive des rites de la Vigile pascale.

A. LEMAY : Note sur le commentaire liturgique

Principes directeurs pour la pratique d'un genre oratoire à la fois nouveau et ancien, mais toujours nécessaire.

Le sens des faits

MARCEL GAUTHIER : « Le Laïc et la Vigile pascale ».

BENOÎT PRUCHE : « Théologie trinitaire chez saint Thomas d'Aquin ».

ROBERT BRASSY : « Brefs commentaires sur la foire aux prix en France ».

THÉODORE F. DOMARADZKI : « Les études slaves et est-européennes à l'Université de Montréal ».

L'esprit des livres

Chanoine AUG. CROGAERT : « Commentaire liturgique du catéchisme... » (A. L.).

Dom PIUS PARSCH : « Le petit Guide dans l'Année liturgique » (A. L.).

Dom PIUS PARSCH : « Homélies sur les épîtres du dimanche ».

Dom PIUS PARSCH : « La sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie ».

En collaboration : « Marie et l'Eucharistie » (A. L.).

JEAN GAUTIER : « La spiritualité catholique » (A. L.).

RAPHAËL SINEUX, O. P. : « Initiation à la théologie de saint Thomas » (A. L.).

Saint THOMAS D'AQUIN : « Contra Gentiles » (A. L.).

Mgr H. ANTONIUTTI : « Sub umbra Petri » (A. L.).

A. MICHEL : « Enfants morts sans baptême » (A. L.).

CÉLINE AXELOS : « Les marches d'ivoire » (R. B.).

BELA JUST : « La potence et la croix » (R. B.).

LÉO TRESE : « Le prêtre d'aujourd'hui » (A. L.).

G. HUNERMANN : « Le Héraut de Dieu : saint Antoine de Padoue ».

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3980, rue Saint-Denis, Montréal-18, P. Q.

Vol. LXI

Tome I

Mars 1955

O nuit de lumière !

Oui, il est juste et nécessaire,
c'est notre devoir et notre salut
de rendre grâce.

Voici le moment souhaité entre tous,
elle se lève la lumière de cette nuit désirée.
Est-il rien de plus noble et de plus bienfaisant
que de proclamer la puissance du Seigneur
en sa résurrection ?

Il brise les portes de la mort,
il dresse sur nous, aujourd'hui,
l'étendard éclatant de sa résurrection.
Il relève l'homme terrassé par l'Ennemi jaloux,
il le porte jusqu'aux astres émerveillés.

O mystérieux et adorable changement opéré en cette nuit !
O faveur toujours bienveillante accordée à la sainte mère Eglise !
Il ne veut pas faire périr ;
il ne cherche qu'à sauver.

REVUE DOMINICAINE

*Marie a tressailli de joie en son enfantement très saint ;
l'Eglise exulte à la naissance de ses enfants.
La fontaine bienheureuse, jaillie du côté du Seigneur,
emporte la masse des péchés,
pour offrir aux régénérés, sur les saints autels,
une nourriture vivifiante pour la vie éternelle.*

*Ainsi pouvons-nous chanter avec les Anges et les Archanges,
avec les Trônes et les Dominations, avec toute la cour céleste,
le chant de ta gloire en redisant sans cesse :
Saint, Saint, Saint...*

(Sacramentaire gélasien : Préface pour la nuit de Pâques)

Quelques expériences pascales

Un des buts principaux que doit viser la célébration de la Vigile pascale est d'amener les fidèles à une meilleure intelligence des sacrements de l'initiation chrétienne et de leur portée communautaire. Pour atteindre cet objectif, certaines conditions sont requises tant à la préparation qu'à l'exécution de la liturgie pascale.

Ces conditions, on peut facilement les déduire d'une saine conception de la liturgie et du mystère pascal. D'autres articles, dans le présent numéro de la revue, s'acquitteront de cette tâche. Nous voudrions plutôt, pour le moment, nous limiter à l'analyse de quelques expériences qui ont eu des résultats relatifs — nous le reconnaissons — mais réels. On verra peut-être mieux ainsi ce qu'en pratique, il faut ne pas faire, et par contre, ce qu'il est possible concrètement de réaliser pour assurer à la célébration de la veillée pascale les fruits spirituels qu'on en doit attendre.

Si nous avons choisi, pour notre analyse, les célébrations de la Vigile à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa et à Saint-André-Apôtre de Montréal, ce n'est pas que nous les proposons comme réalisations « types », loin de là ; mais ce sont les essais que nous connaissons le mieux.

Quant aux expériences faites chez des groupes d'étudiants, à Ottawa et à Montréal, elles nous révèlent ce que des laïcs cultivés et soucieux d'acquérir une spiritualité chrétienne plus communautaire attendent d'une liturgie pascale comprise et vécue. Elles méritent donc, elles aussi, d'être signalées.

* * *

C'est en 1952 qu'eut lieu, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, la première célébration nocturne de la Vigile. Les religieux s'appliquèrent à la bien exécuter et le cérémoniaire n'eut guère de reproches à adresser à ceux qu'il avait, du reste, soigneusement exercés. L'exactitude et la beauté des cérémonies, ainsi que la qualité du chant, étaient facilement assurés du fait qu'elles reposaient entièrement sur le groupe des religieux.

Comme il se devait, on a exploité surtout le symbolisme de la lumière et du cierge pascal. Le Christ ressuscité, lumière du monde. C'est le thème que le commentateur a spécialement souligné et que toute la célébration tendait à faire ressortir (bénédiction du feu dans l'obscurité complète, propagation du feu à partir du cierge pascal, etc.). Toute l'assemblée a été saisie par la force de ce symbolisme, il n'y a pas à en douter. Ce fut certainement le moment d'émotion collective le plus intense, du moins pour les fidèles qui durent, ensuite, choisir entre écouter le magnifique chant de l'*Exultet* sans le comprendre, ou le lire dans leur feuillet sans l'écouter. Pour les religieux, au contraire, la cérémonie de la bénédiction du feu et de l'illumination de l'église n'était qu'une préparation à mieux comprendre et goûter l'*Exultet*.

La bénédiction de l'eau, qu'on fit à l'avant de l'Eglise, sembla piquer la curiosité des fidèles. Ont-ils, cependant suffisamment saisi, dans cette cérémonie, le lien entre la résurrection du Seigneur et leur baptême ? Nous ne le croyons pas, et cela en dépit des efforts du commentateur et de l'impressionnante rénovation « des promesses du baptême ». Nous en concluons qu'il est, non seulement convenable, mais nécessaire à la pleine intelligence de la Vigile pascale, qu'on y confère le sacrement de l'initiation chrétienne. Nous avons pu constater toute la différence, lors de la dernière célébration pascale : les fidèles ont quitté les bancs et rempli les allées, afin de mieux voir le baptême d'une adulte.

A la Vigile de 1953, l'équipe paroissiale, qui espérait de nouveau une église comble, a eu la surprise d'une assistance passablement diminuée. Il ne fallait pas aller en chercher très loin la cause. Plusieurs fidèles avaient trouvé trop fatigante la participation à un long office du samedi soir, qui ne les dispensait pas de l'obligation au précepte dominical. L'an dernier, on a célébré la Vigile à l'heure *liturgique* (10 h. 30), suivie de la messe de Pâques, à minuit : l'église débordait.

Ce qui a manqué, à Saint-Jean-Baptiste, pour que la Vigile pascale eût une influence vraiment marquée sur la spiritualité des paroissiens, ce n'est certes pas la beauté de la célébration, mais bien la préparation des

QUELQUES EXPÉRIENCES PASCALES

fidèles par une prédication et une catéchèse préalables. On a fait très peu d'efforts en ce sens : à peine quelques sermons liturgiques, aux premiers dimanches du carême. Les retraites paroissiales, qui monopolisèrent toute la prédication jusqu'au mercredi saint, n'ont malheureusement pas été orientées à préparer la célébration de Pâques. Peut-être aussi que la beauté et la perfection d'une liturgie presque entièrement exécutée par les religieux, ne suffirent pas à compenser les bienfaits qu'une participation plus active aurait apportés aux fidèles.

* * *

La seconde célébration paroissiale dont nous voudrions dire quelque chose offre un caractère assez différent de la précédente. Les paroissiens de Saint-André-Apôtre de Montréal durent apporter à la célébration une plus grande part personnelle que leurs frères d'Ottawa. La finesse de l'exécution céda le pas à une participation plus active. On aurait tort d'imaginer, du reste, que la réussite d'une célébration liturgique soit tributaire du cadre monastique. La liturgie n'est pas une spécialité.

Nous nous contenterons de relever ici brièvement les principaux éléments d'exécution qui permirent une célébration plus communautaire.

Le rôle du commentateur, et des traductions contenues dans la brochure : *O nuit bienheureuse*, prirent d'abord une nouvelle portée. Il visait moins à créer un climat de contemplation commune devant une belle célébration qu'à inviter les participants à une action liturgique personnelle.

Sans aucun doute, c'est dans les répons et les chants que l'assemblée paroissiale de Saint-André-Apôtre apporta le plus grand concours. Elle chanta, en effet, le *Deo gratias* du *Lumen Christi*, répondit aux litanies des saints, chanta tout le commun de la messe, ainsi que le verset alléluiatique des laudes intercalé dans les versets des deux psaumes de communion.

N'est-ce pas surtout dans les symboles où s'exprime sa foi que le fidèle prend conscience de sa propre vie de grâce ? Mais comment peut-il

percer le mystère des symboles sinon en se les exprimant à soi-même ? S'il est vrai que le symbolisme des mots précise celui des gestes, on comprend que la parole, notamment le dialogue, aide à saisir le sens des gestes liturgiques, et d'autant mieux que le participant a plus de part au dialogue. Celui-ci, parlé, et surtout chanté, permettait à chacun de participer davantage à la ferveur de ses frères, et ainsi de prendre une conscience plus actuelle de son appartenance à la communauté. Cet éclatement de l'individualisme invitait le fidèle à étendre son expérience religieuse aux dimensions du corps total du Christ, du peuple de Dieu en prière avec son Sauveur mort et ressuscité. Ce que le chrétien ne peut personnellement traduire, il le sent présent dans ceux qui l'entourent, en une même pulsation de vie divine, sous le souffle de l'Esprit. Le bénéfice n'est peut-être pas facilement appréciable, mais il est certain.

Les gestes collectifs, il va sans dire, n'ont pas moins contribué à cette participation active de l'assemblée. « Ce que nous avons vu de nos yeux... ce que nos mains ont touché du Verbe de vie... » (I JEAN, 1:1). Le Christ, lumière du monde, trouvait une merveilleuse voie d'accès à l'âme des participants dans le symbole de ce cierge pascal, apparu tout à coup dans l'obscurité complète, auquel chaque fidèle demandait ensuite la flamme du cierge qu'on lui avait remis. L'acte rendait sensible l'action même de la grâce à laquelle chacun était invité à communier.

Le commentaire, de son côté, s'efforçait de faire entrer l'assemblée tout entière dans la signification du geste. On comprend, cependant, que cette approche du mystère n'ait pu saisir très profondément la conscience des fidèles. Elle était trop nouvelle, et surtout trop soudaine, pour une assemblée qui n'avait pu suivre le rythme progressif de préparation de la liturgie quadragésimale. La prédication qu'ils entendirent dans les semaines précédentes fut dans le style extra-liturgique habituel.

Quelle splendide valeur d'instruction, d'autre part, le baptême conféré cette nuit-là ne représentait-il pas à lui seul pour le peuple réuni ! On avait aperçu, entendu, chanté, puis enfin porté la lumière du Christ. L'eau s'illuminait maintenant du feu nouveau que le célébrant descen-

QUELQUES EXPÉRIENCES PASCALES

dait en elle. Cette sanctification en quelque sorte sensible de l'eau baptismale pouvait renouveler jusqu'à l'idée même du baptême. Le sacrement de l'initiation chrétienne, exposé à la routine des jours, trouvait là, en effet, une merveilleuse occasion de reprendre aux yeux de tous sa pleine signification de sacrement de la foi. Un lien s'établissait ainsi de lui-même entre le baptême d'un nouveau-né et cette eau encore chargée du symbolisme pascal, permettant aux fidèles de renouveler la cérémonie familière par le mystère retrouvé.

On avouera qu'à moins d'une très soigneuse préparation, il est difficile au fidèle moyen d'apercevoir spontanément dans le baptême, tel qu'il est d'ordinaire conféré, une relation au mystère de la nuit pascal. Chose certaine, le chrétien qui l'a vu célébrer dans tout le déploiement de la sainte Vigile, bénéficie d'une initiation qu'il sera relativement aisé de rafraîchir ensuite par une catéchèse convenable.

* * *

En 1953, à peine dix jours avant Pâques, nous avons envoyé une circulaire aux étudiants en Philosophie et en Rhétorique des collèges de la région d'Ottawa et de Montréal, ainsi qu'à quelques universitaires, les invitant à prendre part à la liturgie du *Triduum* pascal avec les Dominicains du Couvent d'Ottawa. On y annonçait également : causeries, forum et échanges de vue. Le nombre des réponses (une cinquantaine) dépassa nos prévisions. L'année suivante, nous recevions plus de quatre-vingts étudiants, universitaires, professionnels, travailleurs sociaux, etc.

Pour ces laïcs, la liturgie pascal, expliquée et vécue en communion avec les religieux, fut tout simplement, de leur propre aveu, une « révélation ». Nous pourrions citer de nombreux témoignages, si les cadres de cet article nous le permettaient. Quelques universitaires ont prolongé le bienfait de ces rencontres, en organisant eux-mêmes, par la suite, des réunions d'amis, dans le but d'approfondir leur spiritualité chrétienne à la lumière du mystère pascal. Nous avons en mains un rapport (qui

mériterait d'être cité en entier) des résultats obtenus par ces discussions amicales.

Tout ce que nous voudrions tirer, ici, de ces expériences plus particulières, c'est la conviction que la liturgie apporte une réponse aux préoccupations spirituelles des laïcs, surtout de ceux qui sont engagés dans l'action.

* * *

Cette brève évocation de quelques expériences pascales permettra difficilement d'estimer à leur juste mesure le profit que leurs bénéficiaires ont pu en retirer. Elle suffit, en tout cas, à donner un encouragement aux pasteurs qui pourraient hésiter devant l'immensité de la tâche à entreprendre. Il est bien sûr que la préparation d'une célébration pascale renouvelée exige de leur part, un effort d'intelligence et d'initiative dont nous ne songeons pas à cacher la difficulté. Mais d'autre part, les résultats obtenus par ceux qui ont déjà tenté quelque chose doivent dès maintenant les assurer que l'entreprise ne sera pas stérile.

P.-M. DIONNE, O. P.

Ottawa.

Notre Pâque et le Jour du Seigneur

Pâques, fête de résurrection. Célébration annuelle du grand « passage » chrétien. On peut déplorer qu'elle n'ait pas la place première dans le cœur des chrétiens. Mais on doit déplorer surtout que nos fidèles ne sachent pas retrouver Pâques et revivre la spiritualité des ressuscités à chacun de ces arrêts hebdomadaires que sont nos dimanches chrétiens. Historiquement, la fête de la Résurrection a été d'abord une fête hebdomadaire. Dès les premiers temps, on rappela, chaque semaine, le grand triomphe du Christ sur la mort par une réunion où l'on faisait l'offrande eucharistique. On observait encore le sabbat, mais le lendemain, les chrétiens s'assemblaient de nouveau, cette fois pour une fête exclusivement chrétienne, celle de leur naissance dans les eaux du baptême.

La célébration solennelle de la fête de Pâques devrait être pour nous l'occasion d'une entrée plus profonde dans le mystère de la Résurrection du Christ et des chrétiens, capable d'éclairer et de donner une signification profonde à tous nos dimanches chrétiens.

De ma fenêtre, je vois défiler les fidèles qui se rendent à la messe dominicale. Ils vont sans enthousiasme. Par devoir peut-être, ou bien pour éviter une faute grave ou un scandale. Pensent-ils au long prône qu'ils devront subir, à ce qu'il leur faudra déposer dans le plateau de quête, ou encore à ces rites bizarres dont ils seront témoins, dont ils sont depuis toujours témoins ; mais témoins muets sans espoir de rien comprendre parce qu'on n'a jamais tenté un effort pour les faire entrer intelligemment dans l'action liturgique ?

Je ne puis m'empêcher d'éprouver une immense compassion pour tous ces frères qui vont à la fête, mais qui en reviendront peut-être les mains vides, comme ils y seront venus. Je voudrais arrêter au moins l'un d'entre eux et lui dire : C'est jour de fête, jour de joie, jour de repos, jour de l'homme libre ; c'est jour d'attente confiante, c'est jour de réunion, c'est jour d'amour fraternel. Mais il ne comprendrait pas ; ces choses-là ne lui ont jamais été dites, ces choses-là il ne les a pas vécues.

Un jour consacré au Seigneur ; cela est très ancien. Les Juifs déjà avant la venue du Christ ont eu leur sabbat : il avait été institué par Dieu lui-même et commémorait son repos après les six jours de la création (*Genèse*, 2:1-4). C'était un signe d'alliance (*Exode*, 31:12 ss.). A l'observance du sabbat, comme à l'observance des autres points de la Loi, était attachée la réalisation des promesses du Seigneur. Le sabbat était un repos dans la foi aux promesses, et dans l'action de grâce pour toutes les faveurs déjà accomplies, surtout pour celle de la sortie d'Egypte : « Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Egypte et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu ; aussi Yahvé ton Dieu t'a-t-il prescrit de faire de ce jour le sabbat » (*Deut.*, 5:15).

Nous vivons sous une nouvelle alliance. Une alliance contractée au baptême, qui fut le vrai passage, celui des ténèbres à la lumière, et dont la sortie d'Egypte n'était que figure. Nous voici en communauté de foi, d'espérance et d'amour avec la nouvelle famille de Dieu.

Le dimanche, nous fêtons notre entrée dans le royaume du Père. C'est un anniversaire de naissance chrétienne, une fête du baptême : la cérémonie de l'Asperges n'en est-elle pas un rappel ? Mais c'est par la célébration eucharistique que le dimanche prend tout son sens de fête de la résurrection, car par elle toute la réalité de la Pâque chrétienne est rendue présente. Le Christ parmi nous poursuit son offrande d'action de grâce, et, par sa participation à l'action, le peuple fidèle revit la grande expérience du passage. Il pénètre plus profondément dans le mystère de la mort et de la résurrection, en faisant du don eucharistique son don propre, comme celui de toute l'Eglise. Le dimanche est le jour où notre vie de ressuscités doit s'épanouir. Par la célébration eucharistique, le dimanche devient signe, sacrement de notre état de ressuscités.

Cette célébration est l'occasion pour chaque baptisé d'exercer sa fonction la plus haute et la plus typiquement chrétienne, tout baptisé étant préposé au culte du fait de sa participation au sacerdoce du Christ. La fête hebdomadaire du baptême et de notre entrée dans le royaume des

NOTRE PÂQUE ET LE JOUR DU SEIGNEUR

ressuscités doit nous amener logiquement à nous réunir pour célébrer le plus parfait des rites d'action de grâce.

C'est de ce côté d'abord et avant tout que devra se tourner l'inquiétude pastorale, quand nous constaterons que le dimanche n'est plus ce jour consacré au Seigneur qu'il devrait être. Que l'on ne se demande pas si l'on respecte le repos du dimanche, ni si l'on vient à l'office du soir ; qu'on ne se demande même pas si l'on *vient* à la messe ; mais qu'on se demande si la messe est pour chacun l'occasion de fêter le baptême, de chanter son action de grâce, de pénétrer plus profondément le dessein de Dieu, de sentir le cœur de ses frères battre à l'unisson du sien.

Le fidèle s'ennuie à la messe : il y a longtemps qu'il s'y ennue, car il y a longtemps qu'il n'y est que spectateur ; et encore, spectateur qui comprend peu l'action qui se déroule à ses yeux. Qu'on ne croie pas amener les chrétiens à une pratique consciente du dimanche, si l'on ne fait aucun effort pour rendre intelligibles les rites de la messe et restituer au fidèle son rôle de participant actif. Les invectives sonores sur la perte de la foi, sur l'oubli de ses obligations, seront de peu d'effet. Elles n'atteindront d'ailleurs que ceux qui s'acquittent de ces obligations, puis les ancreront davantage dans leur conviction que la pratique du dimanche est avant tout une loi d'ascèse, et dès lors méritoire, mais qu'elle ne peut pas grand'chose pour le progrès de la vie théologique.

Plusieurs regrettent les beaux dimanches d'autrefois, où l'assistance à la messe était meilleure, où l'atmosphère était moins nerveuse, où l'on pouvait goûter le repos, où, à la fin d'un après-midi de pieux ennui, on reprenait sagement le chemin de l'église pour y écouter (toujours) chanter Vêpres, dont la monotonie pouvait, à certains jours, favoriser une prière intérieure.

C'est un état de choses qui a pu exister à une époque où la vie sociale, jusqu'à un certain point, le favorisait. Qu'on ne désire pas trop retrouver ces conditions d'un temps révolu. Il faut bien reconnaître que les dimanches d'aujourd'hui sont plus vivants qu'autrefois, qu'on y organise rencontres, sorties, excursions, que beaucoup de circonstances (mentionnons télévision et cinéma) contribuent à rendre moins popu-

lares les offices du soir. Ce dernier point, on n'a le droit de le déplorer que si lesdits offices sont propres à enrichir la vie théologique du fidèle, et à favoriser une expérience de la communauté paroissiale priante.

Faut-il lever les bras, et dire que nos dimanches ne ressemblent plus au jour du Seigneur ? Un fait incontestable est qu'ils sont plus joyeux qu'autrefois, nos dimanches, et peut-être moins enduits de puritanisme. N'est-ce pas précisément cette joie qu'il faudrait orienter et christianiser ? S'il est un jour où le chrétien a le droit de se réjouir, c'est bien le dimanche. Le chrétien a même mission de rayonner la joie, le dimanche, cette joie des ressuscités, issue de la certitude d'être racheté et aimé. Il doit être un témoin.

Mais de quoi témoignera-t-il si le dimanche n'est pas l'occasion pour lui d'entrer toujours plus profondément dans le mystère de la résurrection et de sa renaissance dans l'Esprit ? Un témoin doit avoir vu, il doit avoir vécu une expérience. Si le chrétien vit cette expérience au maximum, dans son offrande eucharistique dominicale, alors il aura trouvé la vraie source de cette joie et de cette charité, par quoi il témoignera.

Il faudra, par exemple, que l'avant-messe, avec ses lectures et sa prédication, soit pour sa foi et son espérance un aliment fort ; il faudra qu'on l'ait initié à tout ce rituel de la messe, qu'il soit conscient que son rôle y doit être actif ; que des traditions soient établies qui rendent possible sa participation par la voix et le geste ; il faudra que le contexte de la célébration rende évident que nous avons ici un rite communautaire, accompli dans l'action de grâce et l'amour les uns des autres ; qu'on sente que chacun y exerce une fonction qui participe déjà de l'éternité, et que loin de la banalité d'un pur ritualisme, la participation à ces rites annonce déjà des « cieux nouveaux et une terre nouvelle (Apoc., 21:1 ; 2e Epître de Pierre, 3:13).

A cette condition seulement nos chrétiens pourront être de vrais témoins. Il faudra que leur expérience liturgique ait été assez profonde pour les faire naturellement rayonner la joie et la charité. Si le rite eucharistique a contribué à les rapprocher de tous les membres de la commu-

NOTRE PÂQUE ET LE JOUR DU SEIGNEUR

nauté chrétienne, à les rendre conscients de leur solidarité dans la foi et l'espérance, alors le dimanche pourra devenir le jour de l'hospitalité chrétienne, le jour de l'amitié et de l'amour chrétiens, le jour des visites et des réunions joyeuses, le jour de l'aumône spontanée ; tout cela, dans le prolongement de la liturgie du matin. Ces gestes auront une nouvelle densité : ils seront gestes chrétiens.

On oublie trop qu'il est possible de sanctifier le dimanche, passée l'heure de la messe. Que c'est même là un devoir du chrétien. Qu'on peut remplir ce devoir en accomplissant des activités soi-disant profanes. On peut envier aux Juifs de l'ancienne Loi les éléments de liturgie familiale que les générations leur avaient transmis. Le contexte de leur vie acquerrait, de ce fait, un caractère beaucoup plus religieux. La distinction que nous faisons d'ailleurs entre les activités sacrées et profanes n'était pas aussi tranchée pour eux. Leur sens profond de la création leur avait fait une âme encline à l'action de grâce pour tous les bienfaits divins. C'est dans cet état d'âme qu'ils prenaient, par exemple, le repas pascal, qu'ils habitaient, chaque année, sept jours sous la tente.

Nous pouvons regretter de n'avoir pas quelques éléments de liturgie familiale, qui donneraient une sorte de consécration aux divers moments de la vie. Peut-être, par ailleurs, nos chrétiens ont-ils un peu trop l'impression que la liturgie est l'affaire exclusive du clergé, et n'osent-ils pas user de leurs prérogatives de chrétiens, pour poser, en dehors de la présence du prêtre, certains gestes au moins d'inspiration liturgique. Nos frères protestants nous font parfois la leçon. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'ils pensent faire acte liturgique quand ils prononcent les grâces à table, par exemple, mais cette famille recueillie autour d'une table, alors que le père prononce, au nom de tous, une bénédiction, nous paraît poser un geste autrement significatif que ces individus qui, l'un après l'autre, esquissent un double signe de croix encadrant une formule récitée trop vite et sans attention.

Quoi qu'il en soit, la réunion eucharistique doit sanctifier toute la journée, voire toute la semaine. *Ite, missa est*, est-il dit au chrétien, à

l'issue de l'assemblée. Il y faut voir plus qu'un simple renvoi. C'est sa mission de témoin qui est rappelée au chrétien. Ce que vous avez vu, vous avez maintenant à le traduire dans votre attitude chrétienne. Il faut qu'à votre contact, les chrétiens se rappellent leur grande raison d'espérer et de se réjouir, et que ceux du dehors devinent qu'ils sont là en présence d'une expérience d'une grande profondeur, donnant une orientation nouvelle à la vie.

Voilà de quoi devra être fait le repos dominical. Loin d'être pure oisiveté, il sera repos actif. Les occupations de tous les jours seront mises de côté, les tâches terrestres seront quelque temps oubliées, mais pour nous laisser plus libres de vaquer au service divin, qui sera culte liturgique et témoignage par toutes les activités de la journée.

Ce repos sera le signe d'une liberté plus profonde encore et qui est la condition propre du chrétien. Déjà le sabbat juif était le privilège d'une nation libre, signe d'un affranchissement, privilège d'hommes qui n'avaient plus à rendre compte aux hommes de l'emploi de leur temps. Notre liberté chrétienne et notre affranchissement chrétien ont vu le jour au baptême, qui fut une libération de la mort et du péché. Passage qui fit de nous des fils de lumière et des ressuscités avec le Christ. Notre repos du dimanche, outre qu'il favorisera le culte et le témoignage, sera donc aussi signe de notre liberté de chrétiens. Qu'on voie alors combien peu cet aspect du dimanche est compris par ceux qui n'y voient que le jour des obligations et des interdictions.

Quelle aubaine pourtant que ce dimanche pour l'homme d'aujourd'hui, à la vie standardisée. Toute la semaine, il lui faut obéir aux exigences de cadres sociaux pas toujours respectueux de sa liberté. Il n'est pas jusqu'aux menus de ses repas pris au restaurant, et jusqu'aux plus humbles objets à son usage, qui ne lui soient imposés par une réclame habile, à laquelle il croit nécessaire de se plier. Le dimanche est le jour où il lui est enfin loisible de se prévaloir de son privilège d'homme libre, d'organiser à sa guise son temps et ses loisirs. Le chrétien qui voudra profiter de cette liberté pour rayonner le Christ ressuscité fera du dimanche

NOTRE PÂQUE ET LE JOUR DU SEIGNEUR

un sacrement de sa grande liberté de racheté, fera de son repos une réalité sacrée et qui aura valeur d'acte chrétien.

Le jour du repos sera aussi et par excellence le jour de l'attente. Le royaume du Père, auquel nous a agrégés le baptême, est un royaume en formation. Nous attendons et désirons son achèvement. C'est là l'œuvre de l'Esprit du Christ toujours en action dans l'Eglise, mais une œuvre qui s'accomplit dans et par les hommes. L'accroissement de l'Eglise est un accroissement des membres de l'Eglise, et un accroissement qui ne se fait pas par une pure réception de dons. Autrement dit, les chrétiens doivent attendre l'avènement final du Christ d'une attente active, sachant bien que c'est eux qui, habités par l'Esprit-Saint, réaliseront « la construction du Corps du Christ » (*Eph.*, 4:12).

Par où aussi nous voyons que l'action de grâce eucharistique est bien le rite par excellence de la célébration dominicale ; car elle annonce la mort du Seigneur « jusqu'à ce qu'il vienne » (*I Cor.*, 11:26). Elle orientera toute notre journée et disposera nos âmes à l'attente. Dans son prolongement, notre repos en sera un de joyeuse espérance.

Chacun a vu ou a fait partie de ces groupes d'excursionnistes, qui, en attendant un train ou un autobus, dans le désordre des bagages, chantent, rient, se taquinent. Comme cette attente diffère de celle que tous ont connue, ces lundis matins, où le tram, qui doit les conduire à leur travail, tarde à venir ! Le dimanche pourra être rempli de chants, de rires et de joyeuses taquineries. Le témoignage prendra souvent cette forme, la charité pouvant s'y exprimer avec une rare finesse, par le dosage et la qualité de la joie : la source en aura été puisée à la réunion eucharistique.

On aimera voir, à la fin de cette journée, les fidèles fervents se réunir pour un office du soir. Mais que l'on ne s'attriste pas trop s'ils y viennent peu nombreux. Aucune obligation ne les y astreint, et ils peuvent fort bien sanctifier le dimanche dans des loisirs sains et dans des rencontres, qui les prépareront à mieux supporter le poids de la semaine qui va reprendre. Faudra-t-il rompre, par exemple, le charme d'une paisible réu-

nion de famille, pour se rendre, une deuxième fois, à l'église, où il n'est pas sûr que l'on trouve l'aliment propre à épanouir des âmes chrétiennes ?

Mais, avant que l'on ne nous accuse d'être l'ennemi des offices du dimanche soir, qu'il nous soit permis d'exprimer en quoi, à notre avis, ces offices pourraient devenir profitables et enrichissants. Nous ne prétendons pas, en une page, donner tous les principes de solution, ni apporter toutes les nuances qu'il faudrait pour suggérer ce qui devrait être changé et comment cela devrait l'être.

Un fait certain est que nos fidèles s'ennuient encore plus aux offices du dimanche soir qu'à la messe. Ils ont l'impression, pas toujours injustifiée, d'y perdre leur temps. La télévision n'est donc pas seule responsable du nombre décroissant de fidèles à ces offices. En certains endroits les vêpres ont été remises à l'honneur ; mais on a oublié trop souvent que le peuple serait intéressé à chanter, lui aussi, et qu'il aimerait qu'on lui explique ces psaumes qui lui sont totalement étrangers. Les complies connaissent une certaine vogue. Leur structure est plus simple et on peut plus facilement y amener le peuple à chanter, mais on ne les explique guère plus que les vêpres.

Le latin représente évidemment l'une des grosses difficultés et l'on peut espérer que les travaux du P. Gelineau, S. J., au Centre de Pastorale liturgique de Paris, contribueront de plus en plus à répandre le chant français des psaumes. Les trois disques microsillons parus à date sont déjà bien connus en notre pays. Les offices paroissiaux n'étant pas soumis aux règles des offices canoniaux, rien n'empêche un curé de réaliser un office de vêpres et de complies avec chant de psaumes en français¹. Les saluts du Saint-Sacrement eux-mêmes pourraient être accompagnés de chants en français. Le seul chant latin prescrit par les rubriques est le *Tantum ergo* avec son verset et son oraison. Le salut est une forme de culte déjà suffisamment statique et peu variée, pourquoi y

1. Certains documents pontificaux, jusqu'à Pie X, soulignaient bien l'interdiction de la langue vulgaire dans les cérémonies liturgiques solennelles. Mais M. le chanoine Martimort, dans un rapport au Congrès de pastorale liturgique de Lyon, en septembre 1947, a démontré que les vêpres paroissiales ne sauraient être incluses sous le vocable « cérémonies solennelles » (cf. article *Les offices du dimanche soir*, dans *Le jour du Seigneur*, Lyon, 1948, pp. 264 ss.).

NOTRE PÂQUE ET LE JOUR DU SEIGNEUR

obliger les gens, pendant qu'ils demeurent là sans mouvement, à écouter d'interminables motets, auxquels ils ne comprennent rien ?

Mais c'est peut-être du côté des paraliturgies qu'il y a le plus de possibilités d'ordre pastoral pour les offices du dimanche soir. Il n'est pas question de bouleverser tous les usages déjà établis, sans aucun discernement. Mais il n'est pas défendu de songer à donner au peuple une certaine culture biblique. Sans tomber dans la pure fantaisie, on peut, sans aucun doute, réaliser des choses admirables à l'aide de lectures et d'explications de la bible, accompagnées de chants de psaumes. Tous les offices liturgiques sont d'ailleurs tissés de textes et de chants bibliques. Ces paraliturgies seraient donc dans la meilleure tradition liturgique, et elles permettraient, en outre, une variété dans le choix des textes, propre à maintenir l'intérêt qu'elles susciteraient. Elles seraient un aliment de premier ordre pour la vie théologique des fidèles et seraient l'occasion, par les chants en commun, d'une expérience communautaire qui affinerait leur sens de l'Eglise.

* * *

Il est urgent que nous retrouvions cette spiritualité pascale, joyeuse et libre, qui fera de nos dimanches chrétiens un véritable jour consacré au Seigneur, dans l'action de grâce. Le sens de la gratuité a été en partie perdu : on a depuis trop longtemps l'habitude de ne s'intéresser aux valeurs spirituelles que dans la mesure où elles sont porteuses de mérites. Nos dimanches pourront être « observés » du point de vue de la loi ecclésiastique, et cependant il leur manquera un esprit, qui, dépassant la lettre, en ferait un véritable huitième jour, selon une expression chère aux Pères de l'Eglise, marquant qu'il n'est déjà plus du temps, mais qu'il doit nous introduire dans cette vie éternelle, que nous possédons en germe. La restauration de la Vigile pascale contribuera, nous l'espérons, par la solennité nouvelle qu'elle donnera à la célébration de Pâques, à redonner au dimanche son caractère de fête hebdomadaire de la résurrection.

Albert POIRIER, O. P.

Ottawa

La pastorale du Baptême

Dans la vie actuelle de beaucoup de paroisses, un baptême n'est plus un événement. Cela apparaît intéresser si peu la communauté qu'on ne juge même pas opportun d'en faire mention au prône, dans lequel sont habituellement signalés pourtant les moindres faits qui regardent de près ou de loin la vie paroissiale. C'est uniquement dans le compte rendu annuel de l'administration de la paroisse que l'item des baptêmes apparaîtra à côté d'autres item.

Un curé se garderait bien d'omettre l'annonce d'un décès. Il invite tous ses paroissiens à prier pour le « cher disparu » et leur rappelle que c'est pour eux un devoir. Fort bien. Mais ce serait rétrécir de beaucoup les dimensions de notre solidarité chrétienne que de la limiter à la prière pour nos frères défunts. Nos frères vivants, pourrions-nous nous en désintéresser ? Surtout ceux qui naissent et sont agrégés à la communauté paroissiale par le baptême, n'aurions-nous aucune responsabilité à leur endroit ? Ces nouveaux frères dans le Christ, pour rester fidèles à leur vocation baptismale, n'auront-ils pas un besoin constant de l'exemple, de l'aide et du soutien de leurs aînés dans la foi ? Ceux-ci ne contractent-ils pas l'impérieuse obligation d'assurer à ces néophytes, surtout s'il s'agit d'enfants, un milieu favorable à l'épanouissement de leur vie de « fils de Dieu » ?

Sans doute, cette responsabilité incombe d'abord aux parents, parrain et marraine, mais aussi à toute la communauté dont le nouveau baptisé fait partie. Nous oublions trop que notre parenté spirituelle dans le Royaume de Dieu l'emporte en profondeur et en étendue sur les liens de consanguinité qui nous unissent à une même famille. La solidarité de « ceux qui font la volonté du Père » (*Matt.*, 12:50) déborde les exigences de la parenté charnelle, sans pour autant les détruire, il va sans dire. Nous tous, en effet, qui « dans un seul Esprit, avons été baptisés à un Corps unique (le Corps du Christ) » (*I Cor.*, 12:13), partageons les mêmes biens

LA PASTORALE DU BAPTÊME

spirituels : « Il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, comme il n'y a qu'une espérance au terme de l'appel que vous avez reçu ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, à travers tous et en tous » (*Eph.*, 4:4-6). Cette communion de foi et d'espérance nous unit les uns aux autres comme les pierres d'un même édifice (*Eph.*, 2:20-22 ; *I Cor.*, 3:10 ss. ; *2 Cor.*, 6:16 ; *Rom.*, 15:20) ou les membres d'un même corps (*Rom.*, 12:4-5). De même que dans le corps humain, chaque membre fait partie du tout et que l'œil ne peut dire à la main : « je n'ai pas besoin de toi » (*I Cor.*, 12:14 ss.), ainsi en est-il dans le corps du Christ, la communauté des croyants. Chacun de nous selon les dons qu'il a reçus, a un rôle personnel à jouer dans la « construction du corps du Christ » (*Eph.*, 4:11-13). Et nos sollicitudes ne doivent-elles pas aller de préférence aux plus faibles (*I Cor.*, 12:22 ss.), spécialement à ces nouveaux venus à la foi que le Christ confie à la diligence et à la charité de toute la communauté ? A chacun de nous de les conduire à la plénitude de la connaissance et de l'amour de Dieu. Dans ces perspectives authentiquement chrétiennes, est-il concevable que l'agrégation de nouveaux membres au peuple de Dieu puisse ne pas intéresser tous les fidèles ?

Qu'on ne dise pas que les chrétiens ont perdu complètement le sens de leur solidarité dans la foi et l'espérance, ce serait une chose vraiment désolante ; mais surtout l'objection pourrait être reprise par un autre bout : comment les fidèles se sentiraient-ils liés par une cérémonie incompréhensible qui s'expédie dans une antichambre, et presque à huis clos, par une après-midi où l'église est déserte ? Tout ce qui pourrait mettre en lumière l'aspect communautaire du baptême, est à peu près disparu, y compris la présence de la communauté.

Ce n'est pas seulement le sens communautaire du baptême qu'une si pauvre célébration¹ met en veilleuse, mais encore sa valeur d'acte liturgique et sa signification même de « sacrement de la foi ». Ne faudrait-il

1. Si toutefois on peut encore parler de célébration. L'usage n'y a-t-il pas substitué à bon droit le mot « administration », plus terne, mais aussi plus conforme à la réalité ?

pas au fidèle, témoin de cette cérémonie énigmatique et « bâclée » en dix minutes, un effort surhumain d'imagination pour y découvrir une reprise, moins solennelle il est vrai, mais réelle de la grande veillée pascale ? Bien extraordinaire encore celui qui y verrait une évocation de la Pâque du Seigneur, acte suprême de glorification du Père. Que peuvent suggérer, en outre, à la foi du fidèle à qui on ne les a jamais expliqués, les exorcismes, le sel, les signations, les onctions, le morceau de toile (parfois froissé et sale) que le prêtre pose un moment sur la tête de l'enfant, et même ces quelques gouttes d'eau versées sur la tête du bébé ? Tout cela peut facilement donner l'impression d'un rite « magique » accompagné d'une formalité juridique indispensable, l'inscription dans les registres officiels.

Certes, les circonstances actuelles et la législation de l'Eglise — encore que celle-ci tende à favoriser de plus en plus un renouveau liturgique et laisse porte ouverte à de nombreuses initiatives — ne nous permettent pas de redonner à toutes les célébrations baptismales l'ampleur et la solennité qu'elles avaient aux premiers siècles chrétiens, alors que la plupart des catéchumènes étaient des adultes et que le baptême ne se conférait qu'aux grandes périodes liturgiques de Pâques et de la Pentecôte. Le curé d'une paroisse entièrement catholique n'aura que des baptêmes d'enfants qu'il lui faudra célébrer tout au cours de l'année liturgique. Il ne lui sera pas possible, du moins actuellement, de réunir chaque fois sa communauté. Bien d'autres obstacles s'y opposeront, en particulier l'exiguïté du Baptistère. Mais l'esprit d'initiative du pasteur, si ingénu en d'autres circonstances, n'en doit pas pour autant être déconcerté.

La célébration de la Vigile pascale lui fournira, en premier lieu, une occasion privilégiée de restituer au baptême ses véritables dimensions ecclésiales, sa portée culturelle et sa signification sacramentelle. Les résultats, même immédiats, seront cependant assez minces, s'il n'a eu soin de préparer ses paroissiens par une prédication appropriée sur la Pâque du Seigneur et notre participation à ce mystère par le baptême

LA PASTORALE DU BAPTÊME

et l'eucharistie. Cette prédication devra s'inspirer le plus possible des textes liturgiques eux-mêmes et de la Bible. En d'autres termes, elle se présentera comme une véritable catéchèse, et non comme une vulgarisation, toujours indigeste pour le fidèle moyen, d'une savante page d'un manuel de dogme.

Il va sans dire également qu'un commentaire discret, mais suggestif, doit accompagner la célébration¹. Pour mettre encore davantage en relief l'aspect communautaire du baptême et surtout ses relations à l'eucharistie, il serait bon que le père, le parrain ou la marraine, aille communier, le nouveau baptisé dans les bras. Le geste ne manquerait pas de signification. La communauté qui par la démarche du père, les réponses du parrain et de la marraine, a professé sa foi baptismale en faveur de l'enfant, saisirait peut-être mieux toute la portée de son engagement à l'égard de ce nouveau membre du corps du Christ. Ne manifesterait-elle pas d'une façon plus sensible, en tout cas, qu'elle se doit maintenant de l'aider à parvenir à la plénitude de la vie sacramentelle et, ultérieurement, à l'héritage de la gloire céleste, dont l'eucharistie même est annonce et anticipation.

La Vigile pascale à elle seule, cependant, si réussie qu'on puisse par ailleurs l'imaginer, ne suffit pas à rénover la pastorale du baptême. Les effets en demeureront forcément limités et éphémères, si on retourne à la routine d'antan. C'est un bon point de départ, mais qui exige prolongement et continuité. On devra s'en inspirer pour toutes les autres célébrations baptismales de l'année.

A titre de suggestions, qu'on me permette de signaler brièvement quelques expériences qui ont été faites en certaines paroisses. Trois ou quatre fois par an, le curé fait un baptême commenté, à la grand'messe dominicale, après l'évangile et à la place du sermon ; il invite tous les paroissiens à renouveler leur profession de foi baptismale par le chant ou la récitation du « Credo ». Ailleurs, c'est l'office de Vêpres qui est

1. On pourra avantageusement s'inspirer du commentaire que le Père A.-M. Lemay, O. P. propose dans le présent numéro de la revue.

remplacé, une fois le mois, par la célébration d'un baptême, précédée d'une procession au baptistère avec chant de psaumes en français, lectures bibliques (récit de la création, du déluge, du passage de la Mer Rouge ; prophéties ; épisodes du baptême de Jésus dans le Jourdain, de la pentecôte ; textes pauliniens, etc.) et catéchèse. Ceux qui naissent trop tôt ou trop tard, sans bénéficier d'une cérémonie aussi développée, ont tout de même quelque chose de convenable : baptême commenté (toujours) ; remise d'un cierge que la maman conservera soigneusement et allumera chaque année à la fête du bébé pour commémorer son baptême ; entrée à l'église (qu'on aura pris soin d'éclairer en entier — le baptême n'est-il pas le sacrement de l'illumination ?) et procession jusqu'à la table de communion. Le prêtre fait alors, en termes simples, le lien entre ces deux sacrements de l'initiation chrétienne.

Les fêtes annuelles de la confirmation, de la première communion et de la communion solennelle, offrent une autre occasion tout indiquée de mieux faire comprendre à ces enfants, à leurs parents et amis, l'ampleur et les exigences de leur vocation baptismale. La confirmation est un sacrement complémentaire du baptême. Elle confère la plénitude de l'Esprit promise au baptisé : « Repentez-vous, et que chacun se fasse baptiser au nom de Jésus, Christ, pour la rémission de ses péchés, et vous recevrez alors le don de l'Esprit-Saint » (Act., 2:38). Elle imprime le « sceau » définitif d'appartenance au peuple de Dieu ; elle habilite plus parfaitement le baptisé à la participation à l'eucharistie (culte en Esprit et en vérité », *Jean*, 4:24) et le remplit de force, de courage et d'audace pour professer publiquement sa foi et accomplir fidèlement sa mission de témoin du Christ. Avant la cérémonie de confirmation, ou la veille, on conduira les confirmants en procession au baptistère ; on les invitera à faire leur profession de foi baptismale. Un bref historique de l'initiation chrétienne, aux premiers siècles de l'Eglise, pourrait servir de point de départ à la catéchèse et mieux faire comprendre les rapports entre baptême, confirmation et eucharistie. Il serait souhaitable, en outre, qu'une messe (dans l'après-midi ?) suive immédiatement la cérémonie

LA PASTORALE DU BAPTÊME

de confirmation. — On apportera une préparation plus spéciale aux candidats à la communion solennelle, surtout pendant le mois de catéchisation qui la précède. On appuiera sur le thème de « baptême : sacrement de l'Evangile ». On en profitera pour faire un résumé de toute l'histoire du salut, depuis la création jusqu'à la Parousie. Si la communion solennelle ne coïncide pas avec la confirmation et la première communion, on répétera la cérémonie décrite plus haut, en la modifiant *ad hoc*. Toute l'école devrait y assister.

Ces quelques suggestions, loin d'épuiser les possibilités d'une rénovation de la pastorale du baptême, en laissent prévoir une foule d'autres qui n'échapperont pas au pasteur soucieux d'une liturgie de plus en plus vivante et éducative.

V. HARVEY, O. P.

Ottawa.

Unde et memores

Le théologien ne s'attend pas que la vie chrétienne lui renvoie l'image de son enseignement, toutes lignes et toutes dimensions fidèlement reproduites. Je suppose, du reste, qu'il n'a pas la prétention d'avoir lui-même épuisé le mystère chrétien, et qu'il juge avec modestie la représentation, toujours très approximative, qu'il en porte dans son esprit et dans son cœur. Je n'oublie pas non plus que l'action pastorale, de son côté, se heurte à de multiples résistances, qui n'appartiennent pas toutes au champ d'exercice de la liberté humaine, et qui l'excusent bien des fois de la médiocrité de ses résultats. Par-dessus tout, il faudrait dire, enfin, que le royaume de Dieu ne tient pas d'abord à nos réflexions et à nos entreprises, et que ce serait nous méprendre entièrement sur sa nature que de nous comporter à son endroit comme si son sort reposait tout entier sur nos soins.

Mais, toutes limites étant ainsi marquées à notre propos, il est clair, d'autre part, que ni l'observation théologique ni la sollicitude pastorale ne sauraient s'accommoder, avec une égale indifférence, de n'importe quelles conditions faites à l'évangile parmi nous. A cet égard, le point le plus délicat est sans doute celui de l'équilibre intérieur du christianisme. C'est le bien fondamental dont l'Eglise doit assurer la conservation, non point archéologique, certes, mais vivante. La difficulté est énorme, quand on songe surtout aux pressions de toute nature qui, à chaque époque, s'exercent sur cet équilibre et aux tiraillements continus auxquels il est soumis. On pourrait bien, là-dessus, se faire illusion. Et quelle effrayante illusion !

Certains ont l'air de croire qu'il suffit, en effet, de la présence d'un nombre convenable d'éléments jugés chrétiens dans la conscience commune pour être rassuré de tous points sur cette conscience. Il n'en est rien, hélas ! et la chose n'est pas si aisée. Car il s'agit bien moins de dénombrer des éléments qui en eux-mêmes pourraient être chrétiens que de juger de l'équilibre que ces éléments forment entre eux. C'est ici

l'essentiel. On peut parfaitement, avec des éléments chrétiens, composer une conscience non chrétienne, ou, en tout cas, se donner, sans trop s'en rendre compte, une conscience chrétienne en voie de désintégration. C'est le rapport des composantes qui est décisif. Ainsi, pour prendre un exemple facile, l'Eglise a-t-elle regardé un certain culte des saints comme bon en lui-même, sans pour autant prévoir que ce culte occuperait légitimement tout le champ de la conscience. Cela est trop clair. Il faut néanmoins le dire quand on voit avec quelle inconscience il est souvent fait usage des « approbations » de l'Eglise. Comme si de telles « approbations » pouvaient, après coup, donner une vertu salvatrice quelconque à toutes les surenchères du zèle, de la piété, ou même de l'intérêt !

En fait, c'est à la sollicitude pastorale, à tous ses niveaux et dans toutes ses modalités, qu'il revient, en premier lieu, de veiller à cet équilibre intérieur de la vie chrétienne. Veiller n'est sans doute pas la même chose que commander à tout propos, mais ce n'est certes pas non plus obéir à toutes les pulsations des instincts que la religion met en œuvre, ou simplement attirer dans son orbite. L'équilibre de la vie chrétienne ne se commande pas, mais on ne peut attendre non plus qu'il se fasse toujours de lui-même, par le seul poids naturel de ses éléments.

On ne prend pas toujours assez garde, à ce propos, que l'amplitude du champ de la conscience chrétienne (et d'abord humaine) est extrêmement variable suivant les individus, les âges, les conditionnements physiologiques et psychologiques généraux, les milieux et les degrés de culture. L'action pastorale commence à peine à se rendre compte de cette diversité, j'entends, de façon un peu précise.

Au reste, il est évident que, s'adressant à des communautés comme telles, la nécessité s'imposera toujours à l'action pastorale de ramener les individus et les groupes à certains dénominateurs communs, et donc de niveler les différences et de simplifier. Il y a pourtant une loi élémentaire dont il serait temps de mesurer la portée et les conséquences. C'est qu'il est d'autant moins opportun de s'écarter de l'essentiel que l'action pastorale touche des individus et des groupes dont le champ de conscience est

plus réduit. Le risque est toujours, en effet, de voir autrement l'accidentel envahir tout l'espace, dès lors qu'il se présente avec un attrait quelconque de nouveauté ou de facilité. Cette sorte de séduction est infinie, et elle s'exerce avec d'autant plus de sûreté que les régulations normales de ce qui est vraiment premier dans la conscience chrétienne sont absentes. C'est ainsi que les « dévotions » fleurissent autour d'une liturgie morte. Bien loin de rassurer l'action pastorale, en la nourrissant d'illusions, le phénomène devrait, au contraire, marquer l'extrême limite où l'inquiétude peut encore espérer un redressement.

* * *

Nous avons, parmi d'autres, nos « dévotions » eucharistiques, à commencer par la « communion », si facilement disjointe, sacramentellement et spirituellement, de l'action de grâce, dont elle est, en soi, l'acte de participation le plus étroit mais non pas unique. Le grand dialogue d'ouverture de la préface est aussi une participation à l'action de grâce : il est même, de la part de l'assemblée, la promesse qu'elle en suivra le mouvement jusqu'au bout. Cela suppose, évidemment, qu'on a compris que la messe, dans son ensemble, est elle-même l'action de grâce, et que la participation à celle-ci intègre gestes et paroles d'une extrémité à l'autre de l'« eucharistie », depuis le chant de l'entrée jusqu'au renvoi de la fin.

Mais pourrions-nous parler cette langue devant l'une quelconque de nos assemblées dominicales ? « Action de grâce » renverrait, dans presque tous les esprits, non pas à la messe elle-même, dont c'est pourtant le nom à la fois le plus originel et le plus exact, mais à la « dévotion » plus ou moins indépendante qui s'en est approprié les titres. Simple déplacement de mots, sans conséquences ? On le voudrait bien. Mais il est très difficile d'interpréter les faits dans un sens aussi favorable, pour autant du moins qu'il soit possible, de l'extérieur, de comparer le contenu respectif de nos « assistances à la messe », de nos « communions » et de nos « actions de grâce ». Il entre, dans tout cela, trop d'éléments étrangers à la véritable « eucharistie » pour qu'il soit encore permis de se faire illusion sur ce point.

Les mots ont suivi les choses, et ce sont bien celles-ci qui se sont déplacées, avec le risque inévitable d'entraîner une rupture d'équilibre jusque dans l'expression principale de notre culte, l'eucharistie. C'est dire qu'il ne suffira pas maintenant de recommencer à nommer artificiellement la messe « action de grâce » pour que tout rentre dans l'ordre comme par enchantement. C'est la conscience eucharistique que l'action pastorale doit refaire. Les mots suivront, s'ils le peuvent, lorsque le temps sera venu.

En attendant, ils témoignent de l'œuvre à entreprendre. On se frotte les yeux lorsqu'on lit, dans une invitation à la « communion » fréquente, que celle-ci est censée « normalement accompagnée de la messe ». Simple inadvertance ? La formule est trop candide, et elle répond trop bien à la conscience commune pour tromper. C'est désormais la messe qui « accompagne » la « communion ». Quel renversement ! Ce n'était certes pas le but visé, mais c'est le but atteint. Sans prendre le fait au tragique, ce qui serait assez vain, il n'est que probe, évangéliquement et pastoralement probe, de le prendre au sérieux.

Il est clair que notre culte eucharistique souffre de terribles dissociations. Les « dévotions » l'ont emporté par morceaux, chacune dans sa chapelle, ou auprès de sa statue. Bien sûr, il est parfaitement légitime de lier à l'eucharistie le souvenir particulier d'un saint, comme l'Eglise l'a pratiqué, semble-t-il, depuis au moins la seconde moitié du II^e siècle. Mais c'est autre chose d'« aller communier », comme on dit, « en l'honneur » de tel ou tel saint, ou même « en l'honneur » du Sacré-Cœur (nos « premiers vendredis »). Sans mesure, et surtout sans contrepoids, la démarche comporte le risque point du tout illusoire de contribuer à dissocier un peu plus l'action de grâce de son intention permanente et fondamentale : « Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il revienne » (I Cor., 11:26).

Aussi bien serait-il présomptueux de penser, malgré tout, que notre conscience cultuelle commune est en mesure de soutenir un tel risque

sans dommage appréciable. Nous avons plutôt besoin de retrouver sans retard les sources de l'unité.

Ce n'est pas que celles-ci soient cachées ou lointaines. Au contraire, elles sont constamment sous nos yeux. Mais nous sommes distraits et nous ne les voyons plus, en tout cas, nous ne les voyons plus assez.

L'ordonnance générale de la messe romaine est fixée depuis longtemps. Le canon, en particulier, qui en forme le centre, n'a pour ainsi dire pas varié depuis le IV^e siècle. Il a représenté, et il représente encore, pour notre conscience cultuelle, une magnifique assurance de continuité et de stabilité. Mais peut-être, justement, cette sereine et haute permanence n'a-t-elle pas assez profondément rejoint la vie changeante des époques. Le besoin de mobilité, rejeté du centre, s'est libéré à la périphérie : prières au bas de l'autel, additions du prône, de l'offertoire, de la communion et du renvoi, sans oublier les récentes prières après la messe, ni surtout nos « dévotions » eucharistiques, dont l'apparition porte, par tant de côtés, les traits distinctifs d'un phénomène compensatoire. Comme on pouvait s'y attendre, la renaissance liturgique actuelle, en sens inverse, a déjà ramené, en partie, la conscience eucharistique de la périphérie au centre, qui reprend ainsi sa fonction normale de principe d'unité et de vie.

Du même coup, ce sont les liens de l'eucharistie avec le mystère pascal qui tendent à se resserrer, ou simplement à se renouer. Ce que nous sommes appelés à mieux comprendre, c'est que Pâques n'est pas un simple point de référence occasionnel, encore moins un point de référence juridique, de la grande action de grâce chrétienne. Notre eucharistie n'a pas seulement été « instituée » autour de l'événement pascal : elle le reprend en permanence parmi nous chaque fois qu'elle est renouvelée : *Unde et memores...* C'est pourquoi, en mémoire, Seigneur, de la bienheureuse passion du Christ votre Fils, notre Seigneur, de sa résurrection du séjour des morts, et aussi de son ascension dans la gloire des cieux, nous, vos serviteurs, et avec nous votre peuple saint, nous présentons à votre glorieuse Majesté — offrande choisie parmi les biens que vous

UNDE ET MEMORES

nous avez donnés — la victime parfaite, la victime sainte, la victime sans tache, le Pain sacré de la vie éternelle et le Calice de l'éternel salut ». En substance, tout est là. Il n'est que d'y entrer, au lieu de passer devant pour courir aux substitutions éparses, et de qualité religieuse et cultuelle bien moindre, qui se sont peu à peu développées sur le pourtour.

Il ne s'agit d'ailleurs pas ici d'une restauration abstraite, inspirée du dehors par le besoin de retrouver dans le culte une certaine pureté des lignes théologiques. En dernier lieu, tout au moins, les motifs sont d'ordre pastoral. Il s'agit de la conscience de l'Eglise, de sa conscience cultuelle très spécialement, et de son action de grâce.

En fait, c'est un tel souci, d'ordre pastoral, qui a conduit à proposer de nouveau la grande Veillée pascale au peuple chrétien, après des siècles d'interruption. Les conséquences de ce retour, il faut l'espérer, seront encore plus importantes qu'il ne l'a été lui-même. Tout le cycle dominical, continu en soi avec Pâques, mais obscurci lui aussi par une bonne couche de surcharges, d'incompréhensions et de routine, est en effet touché là dans le principe. L'eucharistie dominicale, pour laquelle se reforme obligatoirement toute l'assemblée, est le renouvellement hebdomadaire de la première action de grâce. On voit, dans cette perspective, quel sens devrait avoir la communion de ce jour, la première, pastoralement, en ordre de préséance, si elle était vraiment intégrée à l'action de grâce commune au lieu d'en être plus ou moins dissociée.

Il va sans dire, au surplus, que cette dernière suggestion, relative à la primauté pastorale de l'eucharistie et donc de la communion dominicale, entend ménager les délais et les tempéraments qui s'imposent dans une action de cette nature. On n'y arrivera pas en un jour. Les conditions sont complexes. Elles ne seront réalisées qu'avec lenteur. Il a paru opportun, cependant, de montrer de loin la fin à poursuivre.

Jean-Paul AUDET, O. P.

Ottawa.

Un commentaire de la Veillée pascale

Pour la cinquième fois, l'Eglise se prépare à célébrer, dans la nuit de Pâques, le mystère de la résurrection du Seigneur et de notre propre passage, avec lui et en lui, de la nuit à la lumière, de la mort à la vie¹. On sait que partout où elle fut remise en honneur, la Veillée pascale restaurée par Pie XII n'a soulevé qu'enthousiasme et conquis d'emblée pasteurs et fidèles. Malheureusement, chez nous, l'hésitation, l'inertie, parfois même l'indifférence, ont caractérisé jusqu'à maintenant une attitude presque générale. C'est donc pour encourager et décider toutes nos paroisses à vivre enfin cette Vigile aux promesses spirituelles insoupçonnées, que nous croyons utile d'en suggérer ici un commentaire liturgique. Bien entendu, il ne prétend pas à d'autre autorité que celle de ses sources et d'une expérience personnelle d'abord réalisée dans une paroisse de la banlieue parisienne, en 1952, puis répétée en 1953 et 1954, à Montréal, au profit de la communauté paroissiale de Saint-André-Apôtre².

Qu'il faille commenter les rites de la Nuit de Pâques, cela nous paraît dans la ligne même des préoccupations pastorales qui ont présidé à la restauration de 1951 et que souligne davantage le décret de prorogation de l'année suivante. Tout y a été visiblement ordonné en vue de favoriser la participation active de la communauté chrétienne. Si expressifs que soient les rites de la grande Vigile, ils constituent cependant les parties d'un univers bien nouveau pour nos fidèles : celui du symbolisme pascal. Il faut donc les initier.

Mais qu'on ne pense pas que le commentaire des rites y suffise ! Le décret de 1952 demande une préparation du peuple à la célébration de la Vigile durant le carême entier. L'Eglise primitive, on le sait, pratiquait cette catéchèse d'initiation préalable, au profit de tous les chrétiens,

1. L'autorisation de faire l'expérience de cette célébration nouvelle vient d'être prorogée pour un an par Rome. Décision qui doit nous réjouir, puisqu'elle laisse entendre que la réforme de la liturgie de toute la Semaine Sainte, y compris celle des Rameaux, sera vraisemblablement promulguée pour 1956.

2. Voir *Revue Dominicaine*, 59, T. I (1953), 259-267 : *La Nuit Pascale à l'église Saint-André-Apôtre, Montréal, 1953*.

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

mais surtout des candidats aux sacrements de Pâques, les catéchumènes. Des sermons catéchétiques leur étaient aussi donnés durant le temps pascal, après leur entrée dans le sein de l'Eglise³. Peut-on souhaiter ici qu'au moins notre prédication dominicale du carême se préoccupe de préparer nos fidèles à vivre la fête de la Nuit pascale⁴? Le commentaire des rites ne réussira à entraîner les fidèles dans le rythme intérieur de la célébration qu'à cette condition.

Par ailleurs, pour compléter le commentaire, une brochure de participation est utile aux fidèles qui veulent suivre dans leur langue les prières en latin de la Vigile. Celle du Centre de Pastorale Liturgique de Paris, *O Nuit Bienheureuse*, est à recommander. Il y a aussi l'édition du *Prie avec l'Eglise* du Centre Catholique d'Ottawa⁵.

C'est une aventure que de proposer un plan de commentaire des rites sacrés. Il s'agit précisément d'une matière qui se laisse difficilement « planifier ». Car tout commentaire n'a de valeur que temporaire et relative. Il ne peut, en effet, atteindre ses fins, sans tenir compte du degré de préparation de la communauté à laquelle il s'adresse, ainsi que de sa capacité d'assimilation. On le voudrait aussi accordé à la personnalité et à la culture liturgique, toujours en progrès, du maître de jeu. Malgré tout, l'essai que nous donnons ici pourra peut-être aider à la préparation technique des pasteurs intéressés et orienter d'avance la prière pascale des laïcs. Tous trouveront des éléments riches d'inspiration dans : BECKER, CH., *La Nuit pascale* (trad. B. LAVAUD), Desclée De Brouwer, 1954 ; GAILLARD, J., *Les Solennités pascales*, Paris (*Equipes enseignantes*), 1952 ; et *Pâques* (*Albums liturgiques*, n. 65), Paris, Editions du Cerf⁶.

3. Cf. TH.-ANDRÉ AUDET, O. P., *Les Sacrements de Pâques et leur catéchèse*, dans *Revue Dominicaine*, 58, T. I (1952), 131-142 ; 194-205.

4. *Le Carême prépare Pâques*, c'est le titre d'un album liturgique de la collection *Fêtes et Saisons*. Voir n. 31 de *La Maison-Dieu*, *Le Carême, préparation à la Nuit Pascale*.

5. Souhaitons-lui une toilette digne de Pâques : présentation plus agréable, plus soignée, plus liturgique aussi. C'est volontiers, je pense, que nos fidèles paieraient un peu plus cher une piqure élégante qui leur rappellerait moins le papier de leur journal.

6. On pourrait voir aussi : BOUYER, L., *Le Mystère pascal*, Paris, Editions du Cerf, 1950 ; DANIELOU, J., *Bible et Liturgie*, Paris, Editions du Cerf, 1951.

MONITUM D'INTRODUCTION À LA VEILLÉE PASCALE ⁷

Mes frères, nous voici rassemblés pour la solennelle fête de Pâques, qui va bientôt commencer. Permettez-moi quelques mots qui vous aideront à entrer dans le mystère de cette « Nuit très sainte ».

La Pâque, vous le savez, c'est « le passage du Seigneur ».

Pâques, c'est *la Nuit commémorative*, la Nuit du souvenir, où nous rappelons le « passage » de Yahweh devant les maisons des Hébreux marquées du sang de l'agneau, tandis qu'il frappait de mort les premiers-nés des Egyptiens. C'est la nuit où nous commémorons la traversée de la Mer Rouge, à pied sec, par les Hébreux, alors qu'ils sont « passés » de l'esclavage d'Egypte à la liberté de la Terre Promise. Cette double délivrance du peuple de Dieu était rappelée chaque année par la Pâque juive, que Jésus lui-même a célébrée au cours de sa vie terrestre.

Mais pour nous, chrétiens, Pâques, c'est aussi et avant tout *la Nuit triomphale* qui seule a été témoin du glorieux « passage » effectué par Jésus, quand il est passé de l'obscurité du tombeau à l'éblouissement de la vie, faisant passer le monde du plus grand deuil à la plus grande joie.

Pâques, mes frères, c'est encore *la Nuit illuminée* où, à travers le Baptême dans l'eau et l'Esprit, nous « passons » des ténèbres à la lumière, de la mort du péché à la vie de la grâce, de la damnation à la rédemption, du royaume de Satan au royaume de Dieu.

Pâques, c'est enfin *la Nuit de Veille* où nous attendons ensemble, sans sommeiller mais tout éveillés en notre foi, la gloire lumineuse du retour de Jésus, quand il viendra nous chercher et nous faire « passer » de la terre au ciel, de l'exil à la Patrie, de ce monde à la maison du Père. C'est la nuit où nous faisons au moins une fois par an ce que nous devrions faire toujours, c'est-à-dire veiller dans l'attente de « celui qui vient ». Le Seigneur lui-même ne nous en a-t-il pas fait l'invitation pressante ? « Soyez sur vos gardes, veillez, car vous ne pouvez savoir quand le maître de maison doit revenir : sur le tard ? à minuit ? au chant du

7. Plus ou moins nécessaire selon l'étendue de la catéchèse dont les fidèles auront préalablement bénéficié. Il en va de même pour certaines suggestions du commentaire.

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

coq ? vers le matin ? S'il arrivait à l'improviste et qu'il vous trouvât endormis ! Et ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez ! » (MARC, 13, 35-37).

Les premiers chrétiens, qui n'avaient, eux, de pensée que pour le ciel, croyaient que le Seigneur reviendrait au milieu de cette très grande Nuit de Pâques. Pour nous, s'il ne vient pas cette nuit, si notre attente n'est pas comblée, nous ne serons pas déçus. Car, de toutes façons, mes frères, le Christ passera parmi nous ce soir. Dans son amour, il viendra à la rencontre de notre communauté paroissiale pour lui communiquer sa vie par les sacrements. Veillons donc, attendons sa venue dans nos âmes, avec la grâce particulière qu'elle apporte. Pour les baptisés de cette Nuit, c'est la grâce de ressusciter avec le Christ, de naître à la vie de Dieu. Pour les pécheurs, c'est la grâce de ressusciter à la vie divine reçue autrefois au baptême, mais tuée par le péché. Pour nous tous, c'est la grâce de renouveler les promesses de notre baptême, de ressusciter à une vie chrétienne meilleure, et de marcher dorénavant, « en nouveauté de vie », droit vers le Royaume du Père.

Mes frères, voici la Nuit toute débordante de la grâce de Dieu. Que cette Nuit sainte soit une veillée de notre foi dans le Christ, Seigneur victorieux de Satan, du péché et de la mort ! Qu'elle soit une veillée de notre amour pour tous les frères présents, avec qui nous prendrons part, à la même table, au banquet de l'Agneau immolé pour nos péchés ! Que cette Nuit soit une veillée de notre espérance dans le retour du Christ et notre entrée avec lui dans la joie de son éternelle lumière ! Que cette cérémonie unique, le sommet de l'année liturgique de la sainte Eglise, nous inspire à tous une vraie fierté et une reconnaissance sans fin pour la grandeur de notre condition de chrétiens, morts et ressuscités avec le Christ !

Voici maintenant l'ordonnance des saints mystères que nous vivrons ensemble en cette Nuit. Nous commencerons par l'annonce de Pâques, en célébrant *la fête de la lumière*, qui rendra présent au milieu de nous le Christ, ressuscité pour être la lumière du monde. Nous entrerons en-

suite dans *la veillée baptismale*, dans la liturgie du baptême qui célèbre le mystère de l'eau, source de vie en Dieu et pour Dieu. Enfin, nous prendrons tous part au *banquet eucharistique des baptisés*, où nous célébrerons le mystère de notre Agneau pascal, le mystère du Seigneur immolé par amour et livré en nourriture pour que nous ayons la Vie.

Mes frères, nous sommes tous d'accord pour faire de cette fête une véritable assemblée liturgique autour de notre pasteur. Nous ne sommes pas à un spectacle sacré, ni à une heure sainte. Ne restons donc ni passifs, ni muets. Mais prenons une part active à la célébration. Il faut regarder, écouter, répondre, chanter. Et faisons en sorte que nos pensées et nos sentiments soient en harmonie avec nos attitudes extérieures.

I — LA FÊTE DE LA LUMIÈRE

Avant la bénédiction du feu nouveau ⁸. Dans la nuit du monde qui enveloppe la paroisse et notre église, notre curé bénit le feu nouveau. Ce feu, tiré de la pierre d'un briquet, est l'image du Christ sorti glorieux de la pierre du tombeau en cette nuit très sainte, et venu apporter le feu de l'amour sur la terre. — Demandons avec le prêtre que ces fêtes pascales nous embrasent de ce feu qui purifie et nous conduisent jusqu'aux fêtes de la lumière sans déclin.

Pendant la préparation du cierge. Le prêtre va maintenant préparer le cierge pascal pour en faire le signe du Seigneur glorifié. Avec un poinçon il y grave le signe de la croix, car c'est par elle que le Christ a conquis la victoire. Puis, la première et la dernière lettre de l'alphabet grec, pour montrer que le Seigneur embrasse absolument tout. Enfin, les quatre chiffres de l'année 1955. — Ce rite proclame que le Christ ressuscité est le Roi qui règne sur le déroulement du temps et qui doit régner également sur nos cœurs, à nous, chrétiens de 1955.

8. On confiera aux scouts le soin de préparer le feu de joie sur le porche de l'église, si le temps le permet. Après le *monitum*, il est bon que le meneur invite les assistants à se rendre à l'entrée de l'église pour assister à la bénédiction du feu et du cierge pascal, et escorter ensuite le diacre, à l'entrée solennelle du cierge. Nous l'avons toujours fait.

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

Cinq grains d'encens, fixés dans la cire en forme de croix, représentent les cinq plaies de Jésus, qui sont pour lui au Ciel, les trophées de sa victoire sur Satan, sur le monde et sur le péché ; et qui sont pour nous le témoignage de son amour toujours fidèle.

En allumant le cierge pascal, ainsi orné, au feu nouveau qu'il vient de bénir, le prêtre prononce une courte prière qui exprime tout le mystère de cette Veillée : Que la lumière du Ressuscité chasse la nuit de nos cœurs et de nos esprits ! C'est ici, mes frères, que nous entrons dans le mystère de la lumière. Le cierge pascal allumé, c'est le Christ ressuscité. Il est la lumière du monde : lui seul dissipe les ténèbres de nos péchés et nous fait habiter dans la lumière de sa grâce.

Après la prière de bénédiction du cierge : Le diacre revêt les ornements blancs de la fête pascale⁹. Il sera le messager de la grande joie de la résurrection. On éteint tous les feux de l'Eglise¹⁰, afin de pouvoir les rallumer au feu du cierge pascal. Car le Christ est la seule lumière du monde. « C'est lui qui fait briller sa lumière en nos cœurs pour qu'y resplendisse la connaissance de la gloire de Dieu, qui est sur la face du Christ » (II Cor., 4, 6). — Vous voudrez donc bien attendre pour allumer vos cierges qu'on vous apporte le feu pris au cierge pascal.

Le cierge pascal va maintenant faire son entrée solennelle dans notre église obscure. Comme jadis Yahweh marchait devant les Hébreux, de nuit, dans une colonne de feu, pour éclairer et leur montrer le chemin de la Terre Promise, ainsi le Christ marche devant nous et nous guide dans notre marche vers le Royaume. Qu'il illumine non seulement ce temple, mais les temples du Saint-Esprit que nous sommes tous. Jadis nous étions ténèbres, mais à présent nous sommes lumière dans le Seigneur. Marchons dans sa lumière (Eph., 5, 8).

Procession du Lumen Christi : En tête du cortège, voici l'encens offert au Vainqueur de Pâques. La croix suit, « par laquelle la joie est

9. Pendant ce temps, des laïcs autorisés ordonnent en procession les fidèles qui se seront rendus à l'entrée de l'église.

10. Il est nécessaire de maintenir l'obscurité la plus complète dans l'église, au moment de l'entrée.

venue dans le monde ». Puis, vient le diacre portant triomphalement la lumière du Christ. Derrière lui, le célébrant qui va faire les baptêmes et chanter la messe. Il est encore vêtu de violet, couleur du carême et de l'attente de l'Eglise. — Par trois fois, le diacre élèvera le cierge et chantera debout : « *Lumen Christi*, c'est la lumière du Christ ». Alors, tous, à genoux face au cierge pascal, nous répondrons : *Deo gratias*, c'est-à-dire, « Merci à Dieu ».

(Après la première proclamation, à l'entrée de l'église). A la lumière du cierge pascal le Christ, notre curé vient cueillir la lumière de son cierge. Ainsi arrive jusqu'à nous la lumière de la foi : en passant par la hiérarchie des pasteurs de l'Eglise.

(Après la deuxième proclamation, au milieu de l'église). C'est maintenant le tour du clergé de puiser la lumière.

(Après la troisième proclamation, au chœur). Cette lumière va maintenant éclore aux cierges que vous tenez. Tandis que vous communiquez la lumière à votre voisin, pensez que vous aussi devez être apôtre, que le Seigneur compte sur vous pour répandre sa lumière dans les esprits et son feu dans les cœurs. Ainsi, tous pourront un jour participer à son triomphe, comme nous le faisons maintenant. — Rendons grâce au Dieu très haut, qui habite une lumière inaccessible et qui nous a envoyé son Fils pour éclairer nos cœurs et conduire nos pas, dans les ténèbres de ce monde, vers la clarté du ciel.

Avant le chant de l'Exultet : Voici que le diacre va chanter notre joie pour la clarté merveilleuse de cette nuit. Il le fait sur le ton des plus majestueuses préfaces, comme une proclamation jubilante de la bonne nouvelle de la résurrection du Sauveur et de notre rédemption. — Écoutez donc debout, nos cierges allumés en main, la louange de la Nuit très sainte qui « seule a mérité de connaître le temps et l'heure où le Christ est sorti glorieux du tombeau ». Que dans nos cœurs l'amour de Dieu vibre à l'unisson de la voix du diacre, pour louer avec lui le Père

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

de la sainte Lumière par qui nous avons connu « l'inconcevable tendresse de son amour : pour racheter le serviteur, il a livré son Fils » ¹¹.

II — LA VEILLÉE BAPTISMALE

Après l'Exultet : Si vous voulez éteindre vos cierges et vous asseoir... Nous entrons dans une nouvelle phase de la fête de la lumière. — C'est au baptême que nous fut donnée pour la première fois la Lumière qui est le Christ. Eclairés par la bienheureuse lumière de Pâques, entrons donc dans la veillée du baptême qui nous mènera à la fête de l'eau. Et écoutons quatre lectures bibliques qui sont un extrait de l'ultime enseignement donné jadis aux catéchumènes sur le point d'être baptisés. Nous les entrecoupons de prières et de cantiques. Que cette liturgie pascale de la Bible, qui nous rappellera les merveilles de Dieu pour son peuple et pour nous tous, nous fasse méditer sur la grandeur de notre baptême ; qu'elle nous dispose aussi à accueillir (trois) nouveaux baptisés dans notre communauté paroissiale et à renouveler dans la ferveur les promesses de notre propre baptême.

Avant la première lecture ¹² : Nous allons d'abord entendre l'antique et sublime récit de la création, rapporté à la première page de la Bible. Pensons avec joie que si Dieu nous a merveilleusement créés par son Verbe, il nous a encore plus merveilleusement rachetés par son Verbe fait chair. Par le baptême, de créatures que nous étions, nous sommes devenus ses enfants, les enfants de la famille de Dieu !

11. Après l'émotion religieuse de la procession du cierge, le chant un peu long de l'Exultet risque de provoquer un affaîssement d'attention et une chute d'intérêt, même si les fidèles ont le texte français. Pour y parer, on propose qu'à chaque retombée de la voix, le meneur donne à voix basse, au micro, une traduction succincte de ce qui vient d'être chanté. Plus simplement, on peut couper le chant par des gloses très brèves suggérant aux fidèles une idée à méditer. Ces coupures seront faites selon les tranches naturelles du texte : un prologue qui est une invitation à la joie, une « eucharistie » ou action de grâces, une offrande du cierge, enfin une prière. Procédés à proscrire : la traduction du texte faite en surimpression au micro ; ou sa lecture à haute voix, tandis que le diacre chante en sourdine.

12. La rubrique veut que le célébrant, clergé et peuple, assis, écoutent les leçons. « Va-t-on faire écouter au peuple une lecture faite dans une langue inconnue ? On peut en conclure (sauf décision contraire des évêques) que cette lecture peut se faire directement en langue vulgaire, d'autant plus qu'il est admis presque partout qu'une lecture faite par un ministre inférieur (...) peut se faire directement en langue vulgaire » (Le Père Roguet, dans *Témoignage chrétien*). Voir MARTIMORT, A. G., *Sedentes auscultant*, dans *La Maison-Dieu*, n. 31 (1952) 150-151.

*Invitatoire de l'oraison*¹³ : Demandons à Dieu de soutenir notre esprit éclairé et racheté par le Christ, afin de pouvoir résister à l'attirance du péché et parvenir ainsi aux joies du ciel.

Avant la deuxième lecture : La deuxième lecture nous raconte le passage de la Mer Rouge. C'est à travers la Mer Rouge que Moïse libéra ses frères de l'esclavage du Pharaon, pour les guider ensuite vers la Terre Promise. Ainsi est-ce à travers les eaux du baptême que le Christ nous a délivrés de l'emprise de Satan, pour nous mettre sur le chemin du Royaume. A la Pâque juive a succédé la Pâque chrétienne : notre délivrance par la mort et la résurrection de Jésus.

Invitatoire de l'oraison : Elargissons nos cœurs aux dimensions du monde. Demandons à Dieu de sauver, avec nous, tous les peuples qui le méconnaissent, le méprisent ou le blasphèment.

Avant la troisième lecture : Écoutons maintenant le prophète Isaïe. Il nous annonce le jour du salut, qui a commencé avec l'apparition du Messie et qui s'achèvera avec le retour du Seigneur dans la splendeur de la création nouvelle. Entre temps, grâce à notre baptême qui nous a lavés de la souillure originelle, nous sommes son peuple, les privilégiés de son amour.

Avant le cantique : Chantons notre gratitude pour la protection dont nous entoure le Sauveur, tel un vigneron, sa vigne.

Invitatoire de l'oraison : Remercions le Seigneur qui, par le baptême, a fait de nous sa vigne préférée. Et acceptons d'être émondés de nos épines, de nos mauvais penchants, afin de donner plus de fruit.

Avant la quatrième lecture : En cette nuit, nous ne célébrons pas seulement les mystères de Dieu ; nous devons aussi réformer notre vie. Écoutons le grave avertissement qui nous est adressé dans les adieux de Moïse aux Hébreux. Il les exhorte à demeurer fidèles à Yahweh ; car

13. A dire immédiatement après le *Flectamus genua* du diacre. Un moment de prière silencieuse doit suivre l'invitatoire, avant le signal du diacre : « Levate ». Ainsi pour les quatre oraisons.

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

c'est à ce prix qu'ils entreront dans la Terre Promise. Nous aussi, nous devons persévérer dans la foi et les obligations de notre baptême, et ne pas abuser des bontés du Seigneur, si nous voulons atteindre le ciel. Préparons-nous donc, en renouvelant les promesses de notre baptême, à une meilleure fidélité.

Avant le cantique : Chantons notre Dieu qui seul est saint, juste et fidèle.

Invitatoire de l'oraison : Demandons à Dieu la fidélité, au nom de cette même bonté qui l'a poussé à changer en promesse de joie et de salut la menace de ses châtiments.

Avant la première partie des litanies : Après avoir renouvelé notre foi par ces lectures de la Parole de Dieu, nous allons puiser sa Vie à même les sources sacramentelles. Mais auparavant, nous sonnerons l'appel du saint peuple de Dieu par les Litanies des Saints. C'est la prière de l'Eglise aux grandes heures de sa vie. Prière qu'elle adresse à nos frères qui nous ont précédés dans la gloire. En cette Nuit, nous leur demandons de s'unir à notre joie et d'intercéder pour ceux qui seront baptisés tout à l'heure, pour ceux qui le seront au cours de l'année, avec l'eau consacrée cette nuit. Prions-les de nous assister tous, afin que nous demeurions ou que nous redevenions fidèles à notre propre baptême. Ainsi mériterons-nous d'être comptés éternellement au nombre du peuple de Dieu, qui ne vient pas de descendance corporelle, qui ne naît point de la chair (JOAN., 1, 13), mais de l'eau et de l'Esprit (JOAN., 3, 5). Si vous voulez vous mettre à genoux et répondre d'un seul cœur à chaque invocation...

Avant la bénédiction de l'eau : Voici la fête de l'eau et du baptême. Notre curé va chanter la louange de l'eau qui est créature de Dieu. C'est une solennelle prière de consécration, pendant laquelle l'eau sera exorcisée et bénite. Ainsi sera-t-elle mieux adaptée au renouvellement des âmes. Le Christ lui-même, représenté par le cierge pascal, est aux côtés de notre pasteur : c'est lui qui avec le Saint-Esprit sanctifie l'eau du

baptême. Il va descendre dans la fontaine et en remonter, comme il est descendu dans la mort et ressuscité du tombeau. Et cette eau deviendra le vivant symbole de notre mort et de notre nouvelle vie, de notre mort au péché et de notre résurrection avec le Christ. Avec le prêtre, rendons grâce au Seigneur qui nous a donné l'eau du baptême d'où sort le peuple nouveau, animé de la vie du Seigneur.

Mais auparavant, le prêtre dit une belle prière où il demande à Dieu de daigner intervenir dans le sacrement de son amour paternel, le sacrement qui fait de nous ses enfants.

Pendant le chant de la préface : (On peut profiter des interruptions pour lire l'une ou l'autre phrase de la bénédiction, ou expliquer le symbolisme du rite).

Le prêtre divise l'eau en forme de croix, comme pour lui infuser une vertu nouvelle : la fontaine baptismale, c'est le sein de l'Eglise pour la naissance des enfants de Dieu...

Le prêtre touche l'eau de la main, pour la soustraire à la puissance de Satan...

Le célébrant fait trois signes de croix sur l'eau, au nom de la Trinité sainte en qui nous sommes baptisés...

Le célébrant jette de l'eau aux quatre points cardinaux, pour nous rappeler que Jésus a commandé de baptiser toutes les nations...

Le prêtre souffle trois fois en forme de croix sur l'eau, en signe de la grâce du Saint-Esprit dont il est porteur...

Trois fois, et de plus en plus profondément, le cierge est plongé dans l'eau. Comme autrefois il est descendu dans le Jourdain, aujourd'hui le Seigneur, crucifié et glorifié, donne à l'eau son Esprit d'amour, en descendant, sous le symbole du cierge pascal, « dans le sein immaculé de la divine fontaine ». Par trois fois, pour signifier l'amour dont nous aime la Trinité.

(Après l'Amen de la foule). Cette eau de Pâques qu'on met dans un bénitier servira tout à l'heure à notre aspersion. Maintenant l'eau est

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

sanctifiée, elle va recevoir l'huile des catéchumènes et le saint chrême qui y seront versés.

Au moment des baptêmes : Tout est prêt maintenant pour le sacrement qui va régénérer ceux qui s'approchent présentement, en les faisant naître à la vie de Dieu ¹⁴.

Avant la procession au baptistère : L'eau baptismale est une chose sainte et sacrée. On doit la conserver dans un lieu réservé et l'entourer de respect. C'est pourquoi le prêtre et ses ministres vont la porter solennellement au baptistère, tandis qu'on chante un extrait du beau psaume 42, le même que chantait autrefois le cortège des catéchumènes allant à la fontaine baptismale :

*Comme gémit une biche après l'eau vive,
Ainsi gémit mon âme vers toi, mon Dieu.
Mon âme a soif de Dieu, du Dieu de vie ;
Quand pourrai-je aller voir la face de Dieu ?*

Avant la rénovation des promesses du baptême : (Pendant qu'on rallume les cierges). Cette Veillée pascale est l'anniversaire commun de notre baptême, mes frères. Car même si nous l'avons reçu en dehors de la Nuit de Pâques, il nous a fait participer à la mort et à la résurrection du Christ. Autrefois, pour être baptisés, les élus descendaient dans la piscine, dans la fontaine, comme dans un tombeau, pour y mourir au péché. Ils en remontaient pour ressusciter à une vie nouvelle, dont le signe était leurs vêtements blancs. De même, « nous tous qui avons été baptisés, nous dit saint Paul, c'est dans la mort du Christ que nous avons été plongés. Nous avons été mis au tombeau avec lui par le baptême, afin

14. Expérience faite, il nous semble qu'une Vigile pascale sans aucun baptême manquerait d'un complément essentiel. Non d'ailleurs sans détriment pour la communauté chrétienne. Avec les lectures, la bénédiction de l'eau, n'est-ce pas, pour elle, la meilleure préparation à l'affirmation unanime de sa foi et de sa fidélité à son baptême par la profession de foi baptismale ? Qu'on n'objecte pas que ces baptêmes risquent de prolonger indûment une cérémonie déjà longue ! Les cérémonies de la *catechizatio* se font au préalable dans la journée. Ainsi le célébrant de la Veillée pascale peut-il commencer immédiatement à *Credis in Deum* (voir ROGUET, A. M., *La place des baptêmes dans la Nuit pascale*, dans *La Maison-Dieu*, n. 31 (1952) 151-152 ; *O Nuit Bienheureuse*, 3e édition, pp. 26-27). Ces baptêmes auront lieu au chœur, devant toute l'assemblée paroissiale, à qui on les commentera brièvement.

que, comme le Christ est ressuscité des morts, nous vivions à notre tour une vie nouvelle » (Rom., 6, 3-4).

Telle est la grâce qui rayonne en cette Nuit bienheureuse. Nous allons la raviver en nous par la profession baptismale. Notre Pasteur va maintenant nous exhorter à promettre au Christ, mort et ressuscité pour nous, de renoncer à Satan, qui est l'adversaire de Dieu ; à ses œuvres, qui sont toute pensée ou toute action inspirée par lui ; à son cortège, dont font partie tous ceux qui sont esclaves de Satan et qui sont pour nous occasion de chute. Et nous promettrons ensuite d'entrer de nouveau dans le cortège des élus du Seigneur. Car c'est lui seul qu'il faut suivre, à lui que nous devons le plus grand attachement, dans la foi, l'espérance et l'amour.

Ces promesses et cette profession de foi, c'est ensemble, d'une seule voix et d'un seul cœur, que nous les proclamerons. C'est là un engagement que chacun prend, non seulement face au Seigneur, mais aussi face à la communauté paroissiale. Qu'il ne soit donc pas seulement des mots vite oubliés ! Mais que tous et chacun se sentent responsables de la vie chrétienne de cette paroisse ! Il dépend de chacun de nous, en effet, que la paroisse grandisse ou diminue dans la ferveur de sa foi et de son amour. Il dépend de chacun de nous qu'elle se retrouve, à Pâques 1956, plus ou moins près de Dieu.

Maintenant que tous nos cierges ont été rallumés au feu du cierge pascal et que nos âmes sont prêtes, écoutons notre Curé qui nous parle au nom du Seigneur ressuscité. C'est pourquoi il a revêtu l'étole et la chape blanche.

A l'aspersion d'eau bénite : Vous pouvez éteindre vos cierges... Cette eau bénite dont l'Eglise nous asperge, en cette Nuit comme à chaque dimanche, doit nous rappeler notre baptême et servir à nous purifier de nos péchés véniels, à garder à notre âme la beauté de son baptême.

Afin de renouveler votre dévotion pour ce grand sacrement, pourquoi, aujourd'hui, n'iriez-vous pas, en pèlerinage, prier au baptistère où vous êtes nés à la vie de Dieu ? Si toutefois, la chose vous est possible...

UN COMMENTAIRE DE LA VEILLÉE PASCALE

III — LE BANQUET EUCHARISTIQUE DES BAPTISÉS

Avant le chant de la seconde partie des litanies : Et nous voici arrivés au sommet de la Vigile de Pâques : à la messe, qui est le mémorial de la passion et de la résurrection du Seigneur, et la grande action de grâces de sa victoire. Mais la messe de cette Nuit sainte est une messe de baptême — comme on a une messe de mariage et une messe de funérailles — où revient sans cesse le souvenir des baptisés. C'est notre sacrifice et notre festin pascal. Tous unis au célébrant, nous allons offrir au Père, puis manger le véritable Agneau pascal, le Christ, notre Seigneur. Enfants de la grande famille de Dieu par le baptême, nous ne ferons plus alors qu'un cœur et qu'une âme avec le Christ.

Nous entrons dans cette messe en chantant la suite des litanies. Nous nous adressons, cette fois, directement au Christ et nous lui demandons d'avoir pitié de tous les membres de son Corps Mystique.

Après le chant du Kyrie : Les voix de l'orgue et des cloches vont retentir. Elles nous annoncent la grande joie pascalle : « Frères, nous disent-elles, que la joie du Seigneur ressuscité soit avec vous ! » Livrons-nous sans réserve à cette joie, dans la charité rayonnante du Christ qui brûle dans nos âmes.

Invitatoire de la collecte : (Après l'invitation du prêtre : *Oremus*) Avec le prêtre, prions Dieu de garder l'esprit filial à ceux qui sont devenus les enfants de sa famille par le baptême.

Introduction à l'épître : (Après : *ad Colossenses*). Voici le message de saint Paul : par votre baptême, vous êtes morts et ressuscités avec le Christ. Vivez donc en ressuscités !

Après l'épître : Maintenant va retentir le chant pascal de l'Eglise primitive, l'*Alleluia*. C'est notre chant triomphal à la louange du Seigneur ressuscité.

Introduction à l'évangile : (Après : *secundum Matthæum*). Saint Matthieu nous fait part de la nouvelle de la résurrection.

A la secrète : Notre messe renouvelle les mystères de Pâques. Qu'elle nous donne d'être guéris de nos faiblesses pour toujours.

Au moment de la communion des fidèles : Allons tous à la table du Seigneur et goûtons combien il est bon. En renouvelant les vœux de notre baptême, nous nous sommes promis à lui ; maintenant il répond, il se donne à nous en nourriture, il nous unit tous à lui et en lui, dans une vivante communauté de charité.

Avant les laudes : Voici le chant des laudes. Chant de l'aurore en la fin de cette Nuit pascale. Ce sera en même temps notre chant de communion. Écoutons dans la joie le *Benedictus*, qui annonce le commencement de notre salut : « Dieu a visité son peuple et lui a préparé le salut ».

Invitatoire de la postcommunion : (Après : *Oremus*). Que l'Esprit du Seigneur nous donne de vivre dans l'unité de son amour !

Au départ du célébrant et des ministres : Remercions le Seigneur pour cette Nuit très sainte, qui nous fut plus lumineuse que le jour. Que cette Nuit, où nous avons célébré tous ensemble la résurrection de Jésus, soit pour nous le gage de notre résurrection future, quand nous passerons de ce monde de ténèbres aux splendeurs de son éternité. Séparons-nous, mes frères, mais que la joie de Pâques emplisse nos âmes et s'épanouisse dans nos familles ! Emportez votre cierge ; qu'il illumine votre table ce midi et ce soir, comme témoin de votre joie pour la lumière du Christ qui est venue en vous.

Ottawa, février 1955

Albert-Marie LEMAY, O. P.

Note sur le commentaire liturgique

Avec l'aurore d'un renouveau liturgique qui commence à peine de poindre chez nous, la pratique des commentaires est appelée à se répandre, avec le temps, comme elle l'a fait en Allemagne et en France.

Pour éviter des méprises et prévenir des faux pas, nous voudrions soumettre ici quelques notes générales sur la nature, la nécessité et la technique de tout commentaire liturgique.

Le commentaire des rites sacrés est l'explication au peuple chrétien de ce qui se dit et se fait durant les cérémonies, au fur et à mesure de leur déroulement. Il est une façon, parmi les meilleures, d'accrocher les fidèles, en soutenant leur attention, et de les engager dans une participation vraiment active. Bien conduit par un meneur de jeu averti, ayant l'intelligence de l'action liturgique, le commentaire réussit toujours, en effet, à entraîner les fidèles dans le mouvement de la célébration. Car ses buts sont de guider la prière de l'assemblée, de permettre la communion des esprits et des cœurs avec le prêtre et de réaliser ainsi une profonde ambiance de communauté fraternelle dans la foi, l'espérance et l'amour.

Qu'une telle fonction soit de nécessité pratique, personne n'en doute. Du moins si l'on prend garde que le culte liturgique n'a pas seulement une orientation d'abord et avant tout théologique, mais s'exerce également au profit des hommes : il est *propter homines*. Cette dimension pastorale du culte liturgique a pu s'estomper sous l'usure des siècles. Avec ce résultat dont nous sommes aujourd'hui témoins : les mystères sacrés ne sont plus, trop souvent, que déploiements plus ou moins spectaculaires devant des chrétiens qui, rendus trop friands de pèlerinages, de neuvaines et d'indulgences, assistent comme en étrangers, tristement muets et passifs. C'était d'ailleurs chose à prévoir. Une piété individualiste et intéressée est pratiquement la seule qu'on leur ait enseignée. La langue liturgique leur est en général hermétique. Et le symbolisme des textes et des rites leur échappe en quasi totalité.

Le remède à cette situation fausse était de rendre la liturgie accessible à nos fidèles, comme elle le fut aux premiers siècles chrétiens. Sous la pression de cette exigence éminemment pastorale, un authentique renouveau liturgique est né et s'épanouit présentement dans l'Eglise. Or c'est à son enseigne qu'on a retrouvé le commentaire des rites. Il faut bien dire « retrouver », car il s'agit d'un genre de prédication traditionnel en chrétienté, même s'il est aujourd'hui pratiquement ignoré. Longtemps confiée aux diacres¹, cette fonction releva par la suite des pasteurs. Ainsi le Concile de Trente, au XVI^e siècle, prescrit-il à ces derniers de donner à leurs fidèles l'intelligence des formules qu'ils récitent et l'explication des gestes qu'ils posent, à cause de la mission qui est leur de rompre le pain de vie à la famille de Dieu. De nos jours, l'office de coryphée ou de meneur de jeu est de pratique générale en France. Surtout à l'occasion des rites exceptionnels et partant moins familiers aux chrétiens. C'est qu'on a vite compris que « le meneur de jeu est... un personnage très important, sans lequel, en règle générale, il ne pourra y avoir de célébration vraiment communautaire, dont la présence, en revanche, permet de faire vibrer un peuple, une masse de tout venant, quelque inculte qu'on l'imagine, à l'unisson des cérémonies de l'Eglise les plus longues, les plus insolites et les plus éloignées en apparence de la sensibilité populaire, comme un sacre d'évêque ou une consécration d'autel »². Soyons persuadés que les missels ou les extraits de missels, même les mieux faits, ne remplacent pas le commentaire liturgique. Ils risquent de distraire les regards aux grands moments de la célébration et de favoriser l'individualisme des fidèles. Aussi plusieurs voient-ils en leur usage systématique un procédé anticommunautaire.

Mais ce n'est pas chose facile que de conduire les hommes à la découverte collective des mystères liturgiques, de manière que leur esprit en soit illuminé et que leur cœur devienne tout brûlant en eux. Telle l'exégèse des Ecritures faite par Jésus aux disciples d'Emmaüs. Art délicat que

1. Cf. MARTIMORT, A. G., *Catéchèse épiscopale et monitions diaconales*, La Maison-Dieu, no 17 (1949) 110-120.

2. Cf. MARTIMORT, A. G., *L'assemblée liturgique*, La Maison-Dieu, no 20 (1949) 171.

NOTE SUR LE COMMENTAIRE LITURGIQUE

celui du coryphée. Art fait de tact et de l'exacte notion du rôle à jouer, de la familiarité avec les textes et du sens de leur interprétation. C'est dire qu'on ne s'improvise pas commentateur sacré. Car ce genre de prédication, qui coïncide avec la célébration elle-même et fait, pour ainsi dire, corps avec elle, exige la connaissance et le respect de sa technique particulière, de ses lois propres. Mentionnons les plus importantes. Elles ressortent de la considération du coryphée en regard des trois réalités essentielles à toute liturgie : le célébrant, le mystère même et le peuple chrétien.

A l'égard du célébrant, le commentaire est un service, un ministère. Le meneur fait office d'intermédiaire en reliant les fidèles au prêtre, l'unique point de convergence de la célébration. Par conséquent, il lui faut veiller constamment à ne pas se substituer à celui qui préside. Tel serait le cas, s'il disait à voix haute tout ce que le célébrant récite à voix basse ; s'il disait en français tout ce que le prêtre prononce en latin. A ce propos, le doublage simultané est naturel pour des lectures qui ne relèvent pas de la fonction sacerdotale : leçons, épîtres, chants d'entrée, d'offertoire et de communion... Il est un contresens pour les prières que prononce le prêtre à titre de médiateur : oraisons, préfaces, prières de bénédiction... On peut alors recourir à un doublage successif, ou mieux encore, introduire les fidèles dans le sens de la prière que tous ratifient par l'*Amen* final. Parce qu'en service, le commentateur doit garder un ton sobre, humble et religieux. Il ne peut interrompre les cérémonies par des explications démesurées, qui relèvent plutôt de la catéchèse préparatoire. Son commentaire doit s'insérer dans le déroulement même des rites, sans en alourdir le rythme. D'où la nécessité d'une glose brève, mais suggestive, qui oriente vers le rite sans en distraire.

Par rapport au mystère célébré, le commentaire en est la porte d'entrée, l'initiation. Il ne peut donc pas se satisfaire d'observations simplement descriptives, à la manière d'un reportage de *speaker* radiophonique ; ni de considérations historiques, à la manière d'un guide aux antiquités. Il n'y a rien en cela d'engageant, et les âmes sont arrêtées

sur le seuil, au lieu d'être portées jusqu'au centre de la vie divine cachée dans le mystère. Il ne peut pas non plus donner dans le subjectivisme des *fervorini*, des élévations pieuses, plus ou moins émouvantes, qui font écran au mystère et distraient les fidèles du cœur même de la célébration, parce qu'elles n'ont précisément rien de liturgique³. Mais, comme la valeur d'efficacité du commentaire est fonction de l'ouverture qu'il offre vers le mystère, son principal souci doit être de révéler le symbolisme des paroles, des gestes et des choses, leur sens et leur portée « sacramentels ».

En regard du peuple fidèle, enfin, le commentaire liturgique est activité hiérarchique. Celui qui l'exerce a pouvoir sur l'assemblée, qu'il unifie autour du célébrant en lui suggérant ses attitudes spirituelles et corporelles. C'est ainsi qu'il est vraiment maître de jeu, qu'il imprime à la cérémonie son rythme logique et qu'il entraîne tous les participants dans une prière unanime au Père, par le Christ Seigneur, dans l'unité de l'Esprit.

De si nombreuses exigences montrent clairement qu'il serait présomptueux de tenter un commentaire des rites sans s'y être préparé de loin par une culture religieuse et liturgique ; et sans préparation immédiate. Le célébrant, ses ministres et le meneur de jeu devront se concerter pour soulever ensemble le peuple fidèle dans un même élan de vie intérieure. Ils auront besoin de prendre en commun une même intelligence du mystère, de prévoir exactement la répartition des tâches, de régler minutieusement la conduite et le déroulement des rites. Car il s'agit de célébrer, non d'administrer ! Autrement, pour l'honneur de Dieu et l'édification du peuple, mieux vaudrait ne rien faire... Et juste avant la liturgie, le meneur de jeu veillera à se réserver un temps de recueillement et de

3. Telle cette romantique tirade sur « les mains » (celles de la maman jusqu'à celles de l'évêque, en passant par les intermédiaires !) entendue un jour d'ordination, au moment de la silencieuse imposition des mains par tous les prêtres présents. Nos cérémonies ménagent des moments de silence, comme des moments d'admiration, qu'il faut savoir respecter ! Le silence, l'émotion religieuse, sont éléments du sacré, séparation d'avec le profane et attente de Dieu ; et, comme tels, instants de plénitude, porteurs de grâce. Ces réalités mystérieuses de la foi vivante n'ont pas à être remplacées par des discours moralisants qui sont œuvres tout humaines.

NOTE SUR LE COMMENTAIRE LITURGIQUE

prière, pour se concentrer sur l'essentiel du mystère et demander pour sa foi et son amour le dynamisme indispensable à une célébration collective vivante et véridique.

Tels sont, croyons-nous, les grands principes qui commandent ce genre oratoire particulier, à la fois nouveau et ancien, qu'est l'explication liturgique. Ils s'avèrent avec évidence d'application générale. Ils devraient donc inspirer tout commentaire qui veut tenter de rendre intelligibles et vivantes des liturgies aussi fréquentes qu'un baptême ou une messe, et aussi rares qu'une ordination ou une vigile pascalle. Pour une illustration-type, on pourra se reporter au commentaire des cérémonies de la Nuit de Pâques proposé plus haut.

Albert-Marie LEMAY, O. P.

Ottawa, février 1955

Le sens des faits

Le laïc et la Vigile pascale

L'une des réalisations les plus intéressantes du renouveau liturgique de ces dernières années a été, sans contredit, pour nous laïcs, du moins, le retour de la Vigile pascale.

Pourquoi pour les laïcs ? D'abord, parce que Pâques est la fête du chrétien tout court, sans distinction de prêtre ou de laïc ; c'est bien la fête du « passage » de la mort à la vie, de la nuit à la lumière, c'est la fête de notre baptême. De cela justement la célébration rendue enfin intelligible de la Vigile pascale nous a fait prendre conscience. Que l'on pense au symbolisme de l'arrivée de la lumière dans la nuit ; à la façon frappante dont cette lumière exprime le Christ, lumière et source de lumière ! L'espèce de mystification, causée jusqu'ici par la célébration hâtive et obscure des cérémonies du samedi saint au matin, semble donc bien finie.

Dans le nouvel office de la Vigile pascale, on a mis en relief que l'initiation chrétienne requiert une certaine connaissance de la Bible. N'est-ce pas un encouragement de plus pour les fidèles qui s'intéressent en nombre grandissant au Livre comme à une grande source de vie spirituelle ? L'office nouveau comporte aussi la rénovation de la profession de foi baptismale par l'assemblée. C'est l'occasion pour chacun d'une prise de conscience des engagements contractés au baptême, et cela donne tout son sens à la bénédiction de l'eau, parce qu'elle est alors dans son véritable contexte baptismal.

Cette revitalisation des fêtes pascales manifeste, je pense, que de moins en moins, dans l'Eglise, on croit que le laïc est un chrétien de second ordre, une espèce de pâte dont il ne s'agit que de faire un gâteau à un point pour la livraison. On veut renouer les liens entre célébrant et fidèles, redonner à ceux-ci une part active à la liturgie, puisqu'elle est la première expression d'un groupe chrétien ; le laïc ne peut pas ne pas y être intéressé.

Ces éléments extérieurs peuvent paraître secondaires dans une conception étriquée du christianisme, mais prennent une valeur réelle dans un christianisme qui ne veut rien négliger de ses caractères humains. Le caractère communautaire et engagé dans l'humain de la liturgie montre comment elle est particulièrement bien adaptée pour centrer la spiritualité d'un chrétien du XXe siècle. C'est pourquoi l'intérêt croissant pour la liturgie, que l'on constate, aide immensément à réintégrer le laïc d'aujourd'hui dans un catholicisme vivant, capable de revivifier aussi ses

LE SENS DES FAITS

activités profanes. Nous souhaitons vivement que cet intérêt grandisse aussi chez nous.

Marcel GAUTHIER

Etudiant en philosophie à l'Université d'Ottawa

Théologie trinitaire chez saint Thomas d'Aquin¹

L'Institut d'études médiévales nous livre, pour treizième volume de ses publications, une savante étude de P. Vanier sur un point de théologie trinitaire des plus difficilement accessibles au public non-familiarisé avec le vocabulaire technique et l'appareil scientifique propres à ce genre de choses. Il faudrait plusieurs pages pour rendre compte de ce volume, dont l'auteur sait bien qu'on ne peut accepter les points de vue, ni les conclusions, sans discussion. Dans le cadre restreint de cette revue, et pour ne point égarer le lecteur dans les méandres de mises au point qui lui paraîtraient étranges, qu'il soit permis de dire succinctement le bien que nous pensons de cet ouvrage, et d'en souligner les points faibles.

L'ensemble se présente comme une étude d'ordre « textuel », ayant pour but de manifester une « évolution » de pensée au sujet du dogme trinitaire, des Questions disputées *De Potentia* à la *Somme de Théologie*. L'évolution se serait faite sur le concept « d'action notionnelle » qui, dans le *De Potentia*, paraît, au dire de l'auteur, mal dégagé encore des perspectives plus proches du Pseudo-Denys que de saint Augustin. La *Somme de Théologie* marquerait un point culminant, utilisant ledit concept d'action notionnelle en un sens nouveau et, toujours au dire de l'auteur, parfaitement éclairant. Pour les profanes, l'action notionnelle est l'action (purement « notionnelle », parce qu'elle n'existe pas *en fait* en Dieu, parfaitement simple et parfait), par laquelle la Personne du Père engendre la Personne du Fils d'une part ; et par laquelle les Personnes du Père et du Fils soufflent le Saint-Esprit, d'autre part. Et de démontrer, par contre-coup, que le *Commentaire* de saint Thomas sur les *Sentences* de Pierre Lombard (ce fut son premier « cours » de Théologie à l'Université de Paris) pose de troublants problèmes. On retrouve, en effet, dans certains textes de ce *Commentaire*, des positions qui ne peuvent être que postérieures. Saint Thomas aurait-il retouché, après coup, son *Commentaire* ? Aurions-nous en main cette nouvelle rédaction ? La chose est intéressante, et c'est là, sans doute, que réside le principal du travail du Père. Au sujet d'autres concepts, et en d'autres perspectives, on pourrait faire les mêmes remarques. Peut-être, un jour,

1. PAUL VANIER, S. J., *Théologie trinitaire chez saint Thomas d'Aquin : évolution du concept d'action notionnelle*. Publications de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, tome XIII. Vrin, Paris ; Institut d'études médiévales, Montréal, 1954. 156 pp.

pourra-t-on se prononcer sur ce point, de grande importance pour le théologien qui cherche à retrouver le dessin d'ensemble de la pensée de saint Thomas. L'ouvrage de P. Vanier aura apporté, sans conteste, en ce sens, un appoint qui n'est pas négligeable.

La lecture de ce travail serait facilitée si le Père s'était tenu à la règle aujourd'hui admise pour les travaux de ce genre : traduire les citations qui entrent dans la trame de sa composition et renvoyer en note les textes originaux correspondants. La bibliographie compte de graves lacunes. Le Père ignore l'ouvrage de H. Diepen, O. S. B., *De analogica nostra Sanctissimæ Trinitatis conceptione*, Romæ, Angelicum, 1947, pp. 52, et surtout celui de H. Paissac, O. P., *Théologie du Verbe : saint Augustin et saint Thomas*, Paris, Editions du Cerf, 1951, p. 247, traitant d'un sujet parallèle au sien, utilisant et analysant des textes qu'il retient aussi. Il eût trouvé là matière à réflexion et de quoi nuancer des affirmations hâtives sur l'absence de travaux, avant le sien, dans le domaine qu'il explore. Pris par son intuition personnelle, l'auteur en arrive à minimiser la valeur des Questions *De Potentia*. Il donne, par contre, à la *Somme de Théologie*, dans ces questions particulièrement difficiles, une importance qu'elle n'a probablement pas. Il ne faut jamais oublier l'indication formelle de saint Thomas lui-même (Prologue de la *Somme*) signifiant sa volonté d'éviter toutes les questions trop difficiles ou discutables dans un ouvrage écrit « pour former des commençants » (*ad eruditionem incipientium*) et qui s'adresse « aux novices en Théologie » (*ad huius doctrinæ novitios*) ! On peut donc discuter la ligne d'évolution découverte par le Père : si saint Thomas a voulu éviter à ses novices, dans la *Somme*, la « longue et difficile question » du Verbe, c'est encore dans les Questions disputées, en particulier le *De Potentia*, qu'on trouvera traitées avec le plus de pénétration et de finesse, de façon magistrale, et quelles que soient les influences d'Aristote ou du Pseudo-Denys, les thèmes théologiques et philosophiques impliqués en Théologie trinitaire, comme la métaphysique de l'être relatif, par exemple, sur laquelle le P. Vanier donne l'impression de maintenir quelque obscurité. Les pages 67-81, sur « le rôle de la relation personne dans la *Somme* », en font foi et ne comptent point parmi les meilleures du livre.

Quoi qu'il en soit, en nous excusant de la brièveté et de l'approximation de ce compte rendu, trop rapide, on ne peut que se réjouir de ce travail qui, malgré des obscurités inévitables et des affirmations qu'il faudrait nuancer, apporte sur un point difficile de la Théologie trinitaire des pages nouvelles et désormais indispensables.

Ottawa, Collège Dominicain

fr. Benoît PRUCHE, O. P.

Brefs commentaires sur la foire aux prix en France

On peut penser des prix littéraires ce qu'on voudra : c'est un fait que l'attribution du Goncourt et du Fémina surtout, vaut chaque année à leurs bénéficiaires, non seulement la notoriété mais aussi la fortune. On conçoit donc l'importance de cette manne aux yeux de nos « gens-de-lettres » à la petite semaine (les plus nombreux) ou déjà solidement installés dans une demi-célébrité qui ne les a cependant pas enrichis. L'année qui s'achève a particulièrement été décevante pour la plupart d'entre eux en raison de la superbe indifférence à l'égard de leur situation matérielle qu'ont témoignée les académiciens dispensateurs de ces véritables mâts de cocagne.

Le Femina ouvre cette espèce de corrida intellectuelle, lequel sans avoir la notoriété d'un Goncourt n'en est pas moins attendu avec une certaine curiosité. Il a été attribué cette année à *La machine humaine*¹ de Gabriel Véraldi, sorte de roman sans thème bien défini basé sur une fantaisie d'un goût douteux. Bref, cet ouvrage médiocre et manifestement bâclé ne méritait certainement pas la distinction qui lui fut accordée. Au reste, la critique, dans son ensemble, l'a d'ailleurs jugé comme il le méritait, c'est-à-dire des plus sévèrement.

Seconde estocade : *Les Mandarins*² par Simone de Beauvoir, n'ont pas trait comme son titre nous inciterait à le penser, à des chinoiseries au sens propre du terme mais bien au figuré. Si la valeur de cette œuvre érigée en principe sur l'idée de l'engagement de l'écrivain dans le domaine politique ne se discute pas, il en est différemment en ce qui concerne le prix Goncourt qui vint de lui être décerné suscitant une indignation légitime parmi le monde des lettres. Simone de Beauvoir, en effet, déjà abondamment pourvue de célébrité n'avait nul besoin de cet excédent de gloire et de fortune qui eût fait le bonheur matériel et moral d'un jeune écrivain pauvre et inconnu (avec un apport minimum de 7 à 10 millions de francs) comme l'avait souhaité feu Edouard de Goncourt, fondateur du prix : « Mon vœu suprême que je prie les jeunes académiciens futurs d'avoir présent à la mémoire, c'est que ce prix soit donné à la jeunesse, à l'originalité du talent, aux tentatives nouvelles de la pensée et de la forme ». Si nos académiciens de la place Gaillon ont parfois eu (hélas ! si peu...) la main heureuse, ils ont cette fois-ci passé le comble de l'aberration, de l'avis général, en allant une fois de plus, à l'encontre de ces termes testamentaires formels.

*Le passage*³ par Jean Reversy est une autre paire de manches... Ce premier ouvrage d'un médecin lyonnais s'avère, sans nul doute, comme le vainqueur moral de cette effarante compétition littéraire que repré-

sente le Goncourt. Si le *Renaudot*, troisième par rang d'importance, qui lui a été attribué, fait en quelque sorte office de prix de consolation, il n'en reflète pas moins l'opinion de la critique, unanime à saluer en lui une œuvre remarquable et émouvante, dont le thème principal tend à nous faire admettre, à travers la fiction romanesque, que la mort n'est qu'un « passage » relativement facile à franchir...

L'Interallié réservé aux écrivains journalistes de profession, clôt la série des grands prix, qui est revenu cette année à Maurice Boissais pour *Le goût du péché*⁴ que la prière d'insérer nous incite à considérer comme un roman d'une forme particulière du puritanisme : celui du moralisme protestant pour lequel, trop souvent, les joies terrestres les plus avouables ont comme un relent d'enfer...

La langue en est aimable, d'un rythme fort agréable, forgée avec des mots bien de notre époque. C'est le seul ouvrage, en tout cas, de cette série de prix, où Dieu ait une petite place (de parent pauvre).

Il est facile de déduire de tout cet ensemble d'œuvres primées que si l'écrivain, à quelque obédience qu'il appartienne, nous livre de l'homme une figure si peu consolante, s'il semble affectionner la peinture des lâches et des vicieux, ce n'est point comme Zola pour nous rassurer sur nous-mêmes (sous le couvert impressionnant d'un vocabulaire technique qui ne craint ni le jargon ni le charabia) mais bien plutôt dirait-on pour une tentative, en vue de nous mettre résolument en face de nos responsabilités, car aucune fatalité ne pèse sur nous, somme toute. Dieu nous a laissés libres de choisir l'ordure dans laquelle nous nous complaisons pour la plupart. Aucun de ces écrivains cependant ne s'offre pour nous guider, non pas vers le salut transcendant qui est affaire de prêtres, mais vers la paix, l'harmonie, la justice et le bonheur de la condition terrestre... Ceux qui pourraient le faire comme Claudel et Mauriac, pour ne citer que ces derniers, se trouvent trop haut juchés sur leur empyrée platonicien pour que leurs voix puissent toucher directement de vastes fractions de ce qu'on appelle le grand public. En vérité, on peut bien le dire sans y insister, plus qu'il ne convient, si la production romanesque de ces derniers temps faisait moins de place à ces aspects de la vie quotidienne que la bienséance rejette communément dans une ombre discrète, leur contenu proprement philosophique n'expliquerait certainement que pour une faible part le mouvement de curiosité qui l'accueille chaque année à pareille époque.

Robert BRASSY

1. GALLIMARD. — 2. GALLIMARD. — 3. JULLIARD — 4. JULLIARD

Les études slaves et est-européennes à l'Université de Montréal

En 1948-1949 un Centre d'études slaves a été fondé à l'Université de Montréal comme une partie intégrante de la Faculté des Lettres. La création d'un tel institut s'imposait par le fait qu'à part quelques cours isolés, il n'y avait nulle part au Canada un centre universitaire à offrir un ensemble de cours supérieurs aux étudiants aspirant à la maîtrise, à la licence ou au doctorat dans le domaine de la slavistique et des études est-européennes spécialisées.

L'Université de Montréal était par excellence appelée à entreprendre cette tâche car, tout en gardant les meilleures traditions des universités françaises, elle adapte son système d'enseignement aux exigences scientifiques américaines.

De plus, cette Université attache une importance particulière aux études des humanités. Les statistiques présentées par la Société Royale du Canada en février 1954 en fournissent une illustration éloquente. D'après cette statistique, les étudiants inscrits aux écoles « post-graduées » des universités canadiennes se chiffraient, en ce qui concerne les finissants en 1954 au grade de maître ès arts, ou docteur, dans le domaine des cours supérieurs en slavistique comme suit : pour l'Université de Montréal, 24 ; pour l'Université de Toronto, 2 ; pour l'Université d'Ottawa, 12 ; pour l'Université de la Colombie Britannique, 2.

A la supériorité qui résulte de cette statistique dans les accomplissements académiques annuels du Centre d'études slaves de l'Université de Montréal, s'ajoute l'approfondissement des études par la recherche. Au début de l'année académique courante une branche de recherches sur l'Europe centrale et orientale a été organisée auprès du Centre d'études slaves, dont le but est d'étudier, d'approfondir et de faire connaître au public canadien les problèmes des pays situés dans cette partie du vieux continent. L'activité de cette institution s'étend sur les domaines linguistique, littéraire, artistique, économique, constitutionnel et comprend une grande variété de recherches concernant les lois, les institutions et la situation sociale des pays en question. Le Centre d'études slaves donne ainsi la possibilité non seulement aux savants s'occupant de travaux purement scientifiques, mais aussi à des journalistes, hommes politiques, diplomates et même aux hommes d'affaires y intéressés, de se spécialiser dans les domaines ci-haut mentionnés et d'étendre leurs connaissances dans les directions voulues. Les Etats situés derrière le rideau de fer se trouvant dans une position clef au point de vue de l'avenir de l'Europe et du monde entier, il va de soi que l'étude et la connaissance de leurs problèmes a une haute actualité.

Quelles étaient les causes principales qui favorisaient ce développement exceptionnel des études slaves et est-européennes à Montréal ? En voici quelques-unes : l'attitude favorable des dirigeants de l'Université à l'égard des Lettres et de la slavistique en particulier ; l'atmosphère propice de ce milieu universitaire imprégnée de traditions catholiques et françaises, et enfin le bilinguisme de la métropole favorisant l'intégration d'étudiants de différentes nationalités dans l'esprit fraternel du christianisme universel qui caractérise cette Alma Mater.

C'est grâce à ces circonstances et au traitement accordé aux étudiants d'origine est-européenne sur un pied d'égalité avec les étudiants venant de France, que les professeurs et les étudiants émigrés au Canada sont tellement attachés à cette Université et affluent continuellement au Centre d'études slaves.

Ce Centre rend possible non seulement des résultats académiques impressionnants, mais aussi l'accomplissement d'une tâche sociale importante. On y offre en effet la possibilité d'enseigner et d'étudier en français et en anglais, aussi bien que dans la langue natale, et nos intellectuels, représentants de la vieille culture européenne devenus des exilés, au lieu de joindre la grande masse grise des immigrants déclassés, sont sauvés, et peuvent mettre en valeur leurs qualités pour le plus grand bien du Canada.

L'utilité de l'œuvre du Centre d'études slaves de l'Université de Montréal ne se borne cependant pas aux immigrants désireux de poursuivre leurs études commencées ailleurs. Les années parcourues jusqu'ici ont abouti à un nombre impressionnant d'étudiants et dans une proportion croissante des Canadiens français et anglais, qui se consacrent aux études faisant objet de l'enseignement du Centre. Quinze professeurs et treize assistants y donnent actuellement une quarantaine de cours dans une dizaine de langues. Les cours englobent la philologie, la littérature, les langues ainsi que les traductions, l'histoire, la civilisation, la géographie, l'ethnographie, le folklore, etc., des pays slaves et est-européens. Ils s'étendent aussi sur le domaine artistique, économique, constitutionnel et comprennent une grande variété de cours et de recherches concernant les lois, les institutions, les Eglises et la situation sociale des pays en question, et de l'URSS en particulier.

Afin d'offrir aux étudiants que leurs occupations empêchent d'assister aux cours réguliers, donnés durant l'année scolaire, ainsi qu'aux étudiants résidant dans les autres provinces du Canada ou aux États-Unis, la possibilité de compléter et d'augmenter leur formation universitaire et d'obtenir éventuellement le grade de maître ès arts, le Centre d'études

LE SENS DES FAITS

slaves a inauguré l'été dernier les Cours de Vacances en slavistique et études est-européennes.

Parmi les diplômés du Centre on compte déjà 43 maîtres ès arts et 4 docteurs (Ph. D.) en slavistique. La moyenne des étudiants annuellement inscrits au Centre d'études slaves de l'Université de Montréal dépasse les cent cinquante. Cette année-ci leur nombre s'élève à 170, auditeurs compris. Ils représentent en tout 16 nationalités. Parmi eux le nombre des Canadiens nés au pays, suivant des cours supérieurs slaves, est plus élevé que dans n'importe quelle autre université canadienne. Un programme poussé d'enseignement des langues et de cours préparatoires en slavistique permet aux étudiants des collèges affiliés à l'Université de Montréal, ainsi qu'aux étudiants des cours d'extension de la Faculté des Arts, de compléter, pendant les années de leurs études secondaires leur préparation adéquate en slavistique avant d'obtenir le grade de B. A.

Bien que de cette façon, le Centre se soit déjà assuré une affluence suffisante d'étudiants nés au Canada, on prépare actuellement un vaste programme, réparti en cinq années d'études secondaires en slavistique, conduisant au baccalauréat spécialisé dans ce domaine.

En ce qui concerne les études supérieures, les chiffres pour l'année académique courante sont les suivants : étudiants ayant terminé leur scolarité de maîtrise en slavistique, 8 ; finissant leur scolarité de maîtrise cette année, 17 ; finissant leur scolarité de maîtrise plus tard, 18 ; étudiants ayant terminé leur scolarité de doctorat ès Lettres slaves, 1 ; étudiants ayant terminé leur scolarité de Ph. D. en slavistique, 4 ; finissant leur scolarité de Ph. D. cette année, 6 ; la finissant plus tard, 9. Le nombre des étudiants inscrits pour le certificat ou diplôme et aux cours isolés s'élève à 50.

Le pourcentage de l'emploi des langues de l'enseignement au Centre est le suivant : français, 55% ; anglais, 13% ; russe 9%, polonais, 9% ; ukrainien, 7% ; tchèque et slovaque, 4% ; langues finno-ougriennes, 3%.

Un programme d'études de deux ans est nécessaire pour la maîtrise et de quatre ans pour le doctorat. Il offre aux étudiants un vaste choix de sujets de base concernant le monde slave en général, ainsi qu'une variété de matières nécessaires à ceux qui désirent se spécialiser soit en études russes, polonaises ou ukrainiennes, soit dans les problèmes des autres Slaves, orientaux, occidentaux ou méridionaux, ou bien dans les études des pays non-slaves de l'Est européen.

Un nombre considérable d'assistants et de répétiteurs assure aux étudiants une aide efficace : aux Canadiens en ce qui concerne les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les cours et séminaires donnés en

REVUE DOMINICAINE

une des langues slaves et aux étudiants d'origine européenne dans les cours donnés en français ou en anglais, car la connaissance des deux langues du pays est exigée ainsi que celle des langues faisant l'objet des études de leur spécialisation.

Loin de négliger les études régionales, le Centre d'études slaves considère qu'elles ne peuvent et ne doivent pas remplacer l'étude du monde slave fondée sur les méthodes traditionnelles de la philologie. La poursuite de résultats pratiques et immédiats dans les humanités et la pénétration de méthodes techniques propres à l'enseignement des sciences ne doivent pas dévier et entraver le développement des études slaves dans ce pays. C'est l'amour seul de la Science, accompagné de la Foi, comme moyen d'enrichissement de nos valeurs spirituelles, qui peut assurer le vrai progrès de l'humanité et une meilleure compréhension entre les individus, les peuples et les classes sociales pour qu'ils puissent vivre paisiblement ensemble.

Lorsqu'on examine l'extension grandissante des études slaves au Canada et en particulier à l'Université de Montréal, on constate avec satisfaction leur importance, appréciée également par les immigrants et par l'élite canadienne, tant au point de vue national qu'international. Appuyé d'une façon plus efficace, ce Centre d'études slaves contribuerait davantage à la consolidation de notre humanisme, si attaqué aujourd'hui et il serait le meilleur rempart contre le matérialisme athée.

Dr THÉODORE F. DOMARADZKI

*Directeur du Centre d'Etudes Slaves
Université de Montréal*

L'esprit des livres

Chanoine Aug. GROGAERT — « Commentaire liturgique du Catéchisme de Belgique, France, Canada, Suisse. Vol. II, 914 pages ; vol. III., 944 pages. H. Dessain, Malines, Belgique. 20 cm.

Dans ce commentaire, l'auteur plonge le Catéchisme dans les sources suivantes : Evangile, Patristique, Théologie, Liturgie, Spiritualité, Sanctoral, écrivains contemporains. Pie XII et Léon Bloy y sont abondamment cités. Pour donner une idée du procédé de l'auteur, procédé qui se répète à chaque chapitre, je prends au hasard celui de *L'Etat religieux*. I. — Qu'est l'état religieux ? (4 pages) ; II. — La fin et les moyens de l'état religieux (6 pages) ; III. — La vocation religieuse (5 pages) ; IV. — La profession religieuse et la liturgie (10 pages) ; V. — Variété et évolution de l'état religieux : le monachisme jusqu'à saint Benoît, les diverses branches du tronc bénédictin, les Chanoines réguliers, les Ordres de Chevalerie, les Ordres mendiants, les Clercs réguliers, les Congrégations religieuses, les Instituts séculiers (20 pages). Dans chaque groupe, on trouve signalés les nombreux saints qui en sont sortis. Pour compléter ce chapitre, une bibliographie de 22 pages dont 2 pages consacrées à la Spiritualité dominicaine.

La mission de Marie, parallèle à celle du Christ, y est fortement soulignée.

Ce Catéchisme forme une imposante somme de connaissances religieuses. L'esprit le plus exigeant y découvre toujours plus qu'il ne cherche. Et ça devient un enchantement pour le curé, le vicaire, le prédicateur, le professeur d'instruction religieuse de s'abreuver à ces sources, très généreuses en débit, pour composer un sermon, un cours.

Au volume III, une table onomastique facilite les recherches. Sports, nudisme, initiation sexuelle, baiser, fiançailles, consolations sensibles, racisme, neutralité, spectacles, repos dominical, etc., donnent une idée de la variété des sujets traités.

Trois beaux volumes que toutes les bibliothèques des maisons religieuses, des écoles, des presbytères, des cercles d'Action catholique devront posséder.

A. Lamarche, O. P.

Dom Pius PARSCH — « Le petit Guide de l'Année liturgique ». Salvator, Mulhouse, 1955. 18 cm. 738 pages.

Ce livre est un condensé des cinq volumes du *Guide de l'Année liturgique*. Divisé en deux parties, il contient le Propre du Temps avec les fêtes ; le Sanctoral avec une brève biographie du saint du jour et l'énoncé de la messe qui lui est propre. Aux prêtres comme aux laïcs affairés, ce volume rendra service.

REVUE DOMINICAINE

Dom Pius PARSCH — « Homélies sur les épîtres du dimanche ». Salvator, Mulhouse, 1955. 18 cm. 324 pages.

Les bons commentaires des épîtres du dimanche sont rares. L'auteur du *Bréviaire expliqué* se devait de combler cette lacune et de parfaire son œuvre en nous livrant ces commentaires justes, clairs et précis qui s'avèrent une réussite. Conçus dans l'esprit du renouveau liturgique, ils seront appréciés tant des prédicateurs que des fidèles.

Dom Pius PARSCH — « La sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie ». Collection *Renaissance et tradition*. Editions Beyaert, 8, rue Notre-Dame, Bruges. 22 cm. 256 pages.

Dans ce volume fort bien conduit, propre à satisfaire les esprits les plus exigeants, et où la doctrine et l'histoire se prêtent un mutuel concours, l'auteur réussit à mettre en évidence que la messe est un véritable sacrifice, un drame dans lequel les fidèles s'engagent non comme spectateurs mais comme acteurs,

A partir des origines, la liturgie de la messe évolue dans son contexte historique jusqu'à sa forme officielle d'aujourd'hui.

Un livre de Dom Pius Parsch ne se résume pas. Il faut le lire avec piété, intelligence et amour.

A. Lamarche, O. P.

En collaboration — « Marie et l'Eucharistie ». Centre Eucharistique, 514 est, rue Mont-Royal, Montréal. 21 cm. 320 pages.

Grâce à l'initiative des Pères du T. S. Sacrement, l'Année mariale 1954 apporte à l'histoire canadienne une œuvre doctrinale, originale et riche d'aperçus nouveaux sur les rapports de Marie et de l'Eucharistie. C'est un premier pas en vue d'obtenir une fête propre, avec office et messe, en l'honneur de Notre-Dame du T. S. Sacrement.

Ainsi qu'il convenait la majorité des chapitres de ce volume sont signés par des Pères du T. S. S. On y trouve entremêlés un groupe de théologiens réputés venant de l'extérieur : René Laurentin, Dom Raymond Tremblay, O. S. B., Mgr Chataoui, Paul Philippe, O. P., G. Roschini, O. S. M., et une préface très fraternelle de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

Divisé en quatre parties : I. — Les relations de Marie et de l'Eucharistie (100 pages) ; II. — Quelques témoignages des relations de Marie et de l'Eucharistie au cours des âges (46 pages) ; III. — Notre-Dame du T. S. Sacrement (54 pages) ; IV. — Notre-Dame du T. S. Sacrement et la vie chrétienne (62 pages) ; ce livre demeurera une source mariale où il fera bon de puiser et de filtrer longtemps et souvent ce thème inépuisable de lumière et de grâces qu'est Marie dans notre rédemption et notre sanctification.

Vingt-quatre hors-texte en héliogravure apportent leur témoignage à l'histoire.

A. Lamarche, O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES

Jean GAUTIER — « La Spiritualité catholique ». Editions du Rameau, 74, rue du Cherche-Midi, Paris-VI. 21 cm. 298 pages.

Sous la direction de M. Jean Gautier, directeur au séminaire Saint-Sulpice, neuf théologiens réputés tant du clergé régulier que séculier passent en revue les principales écoles de Spiritualité de l'Eglise catholique. Bénédictine, franciscaine, dominicaine, carmélitaine, ignatienne, salésienne, sulpicienne, ces diverses spiritualités ont surtout formé des saints et donné un climat propre aux communautés religieuses.

Au sujet de la spiritualité dominicaine, le Père Régamey voudrait supprimer le mot *dominicaine* pour mieux souligner son universalisme. De *l'Imitation de Jésus-Christ* qui alimente encore la piété de nombreux clercs et laïcs, Pierre Pourrat dégage les lignes directrices : *connaissance de soi et du Christ*. Le chanoine Eugène Masure esquisse les tendances de la spiritualité contemporaine plus centrée sur la liturgie et l'Action catholique et où l'homme est plus préoccupé de son prochain que de lui-même.

En somme, un livre sérieux et bien fait que les âmes avides de culture religieuse liront avec profit.

A. Lamarche, O. P.

Raphaël SINEUX, O. P. — « Initiation à la théologie de saint Thomas ». Desclée & Cie, Tournai, Belgique. 20 cm. 854 pages.

Pour avoir médité et prêché la doctrine thomiste pendant près de 25 ans, l'auteur est en mesure de nous donner une vaste synthèse, à la portée du lecteur moyen, de la théologie de son Maître. Ainsi que le titre l'indique, *initiation* donnera au lecteur, par les richesses doctrinales entrevues, un avant-goût d'aller à la source même.

Conformément aux prescriptions de l'Eglise et aux directives des Papes, cet exposé suit l'ordre de la Somme et donne la pensée de saint Thomas dans son essence même, sous une forme claire et simple, proche du langage courant.

Une table des matières complète, un index alphabétique bien rédigé, font de cet ouvrage un précieux instrument de travail pour les prédicateurs, les catéchistes, les étudiants, pour tous ceux qui recherchent la vérité dans leurs discours et dans leur vie.

A. Lamarche, O. P.

Saint THOMAS D'AQUIN — « Contra Gentiles ». Tome II. Texte latin de la Léonine et traduction française des RR. PP. Corvez et Moreau, O. P. P. Lethielleux, Paris, 1954. 24 cm. 450 pages.

Paru antérieurement : Tome III, traduction du P. Gerlaud, 822 pages. A paraître en 1955, tome IV ; en 1956, tome V. Les vrais disciples de saint Thomas seront heureux de trouver ici une solide traduction française, en regard du texte latin, de cette œuvre importante qu'est le *Contra Gentiles*. Ici, saint Thomas s'adresse à des théologiens et ceux d'aujourd'hui y trouve-

ront une pensée vigoureuse sur les questions toujours actuelles que renferme le tome II. Ce que Dieu a fait à titre de créateur. Parmi les créatures venues de Dieu, l'intelligence mérite une attention toute spéciale et les conditions mêmes de l'esprit sont étudiées minutieusement. A ceux qui sondent les problèmes de la connaissance, l'épistémologie de nos modernes, ce livre donne une réponse assez généreuse pour y greffer la pensée contemporaine. Dans ce contexte elle n'en devient que plus forte et plus lumineuse.

A. L.

Son Excellence Mgr H. ANTONIUTTI — « Sub Umbra Petri ». Ottawa, 1953. 21 cm. 392 pages.

A l'occasion de son départ pour l'Espagne, en qualité de Nonce apostolique, Son Excellence ne pouvait mieux faire que de livrer ce beau volume à ses fidèles et fervents admirateurs du Canada. Partie, elle nous parle encore, pour avoir assuré à sa parole la permanence de l'imprimé.

On connaît assez l'éloquence noble, doctrinale, chaude, forte et persuasive de ce brillant Délégué apostolique au Canada. Les allocutions, discours, instructions qu'il a donnés ici et là sur la terre canadienne, sont des chefs-d'œuvre en leur genre. Quand Son Excellence parlait, elle avait quelque chose à dire. Puis elle maniait la langue française avec une élégance toute classique et les sujets qu'elle traitait, sujets de circonstance, sans doute, appartiennent par le fond aux vérités qui demeurent et guident un peuple vers son destin temporel et éternel.

A. Lamarche, O. P.

A. MICHEL — « Enfants morts sans baptême ». Téqui, Paris, 1954. 18 cm. 120 pages.

Un excellent petit volume sur la théologie du Baptême. Deux positions s'affrontent : l'une, l'ancienne, assigne aux enfants morts sans baptême un lieu spécial : les limbes ; l'autre, la nouvelle, soutenue surtout par des théologiens de notre temps qui s'en rapportent aux Pères de l'Eglise et aux théologiens du moyen âge, estime que la foi des parents qui supplée à l'indigence de l'enfant dans le baptême d'eau, pourrait également intervenir, comme dans l'Ancien Testament, où l'enfant, avant sa circoncision, était sauvé par la foi des parents. La meilleure étude sur ce sujet est sûrement celle du P. Hérès qu'on trouve résumé dans ce volume.

Vu que l'Eglise n'a jamais invité les parents à faire des actes d'amour en faveur des enfants qui vont naître, vu qu'elle n'a jamais dit que l'ardent désir des parents puisse suppléer au baptême, la sagesse humaine et chrétienne nous invite à nous en tenir à la position traditionnelle, qui n'est cependant pas un dogme et qui peut évoluer.

Van Roo écrit en conclusion : « Nous sommes en présence d'une tradition théologique dont l'évolution critique pourrait appeler des positions plus délicatement nuancées... par une décision du Sagittaire ».

A. L.

L'ESPRIT DES LIVRES

Céline AXELOS — « Les marches d'ivoire » (Alexandrie). Librairie Saint-Germain, Paris. 20 cm. 130 pages.

Madame Céline Axelos est une poétesse égyptienne de langue française que nous connaissons personnellement et envers laquelle nous professons une amitié fidèle et une admiration illimitée pour son grand talent qui nous la fait considérer, sans trop de présomption, comme l'Anna de Noailles, la Marcelline Desbordes-Valmore de l'Orient. Cela nous l'avons déjà écrit pour son premier recueil *Les deux chapelles*, coupe débordante de chants mélodieux inoubliables, et nous ne craignons pas de nous répéter en le proclamant bien haut, une fois de plus, pour *Les marches d'ivoire* où son art atteint aux plus hautes sources d'un lyrisme dégagé de toute superficialité et d'artifice littéraire. Les poèmes de Madame Axelos débordent d'émotion et de joie mystique. En fait, il n'en est aucun où l'amour de Dieu, la soif ardente des jouissances célestes, ne figurent avec un bonheur d'expression saisissant, en de belles strophes classiques et pures.

L'amitié, à l'égard d'une poétesse authentique, me trouble et m'égare, penserez-vous ! Vous croyez ? Alors écoutez cette ode au *Gentil Seigneur*...

*Gentil Seigneur et Chevalier
Dont l'âme fut si haute et belle
Point n'avez eu de destrier
Et peu d'or fin dans l'escarcelle*

*Mais vos beaux yeux toujours brillaient
De flammes tendres et nouvelles
Et, papillon, au doux brasier
Je m'en allais brûler mes ailes...*

*Point de regrets n'en eus jamais
Mais rendis grâces éternelles
A qui voulut me consumer.
D'amours si nobles et si belles*

*Quand d'ici-bas m'emporteriez
Plus haut que gentes hirondelles
Retrouverais le chevalier
Qui tant aima d'amour icelle...*

R. Brassy

Bela JUST — « La potence et la croix ». Fasquelle, Paris. 21 cm. 195 p.

On doit déjà à cet écrivain hongrois un remarquable *Allegro barbaro* et le thème comme le titre de ce dernier ouvrage, assurent certains, ne sont pas sans rappeler la manière de faire de Graham Green, cela se soutient mais ne convainc pas. Quoi qu'il en soit, ce récit romancé est à coup sûr un témoignage humain des plus bouleversants par l'intensité dramatique qui en émane. On nous dit que la plupart des événements qui y sont relatés ont été réellement vécus par un prêtre hongrois actuellement exilé en

Belgique. Il ne s'agit donc pas ici, d'un livre gratuit mais bien d'une expérience qui en rend la lecture passionnante.

Aumônier des condamnés à mort dans une prison que l'on suppose hongroise et à une époque indéterminée, un prêtre ne tarde pas à ressentir cruellement tout ce que son sacerdoce inusité renferme d'équivoque. Il pourrait s'il le voulait s'isoler dans sa tour d'ivoire de médiateur de Dieu et fermer son cœur à tout autre sentiment purement humain mais il ne le peut pas justement et de jour en jour, il se sent l'auxiliaire de l'exécuteur de la justice des hommes. Il saisit tout l'odieux et l'hypocrisie de sa « mission » et finit par se révolter à son tour en faisant évader un condamné dont il prendra la place, ce qui lui vaudra non seulement d'être jugé par ceux dont il sanctionnait tacitement les verdicts, mais d'être désavoué par son évêque. Ecartelé entre l'obéissance ecclésiastique et sa vocation de bon Samaritain, le malheureux prêtre avait-il le droit de choisir la rébellion ? Il semble bien que le Christ lui-même eût approuvé le choix de son humble disciple, humainement parlant.

R. Brassy

Léo TRESE — « Le prêtre d'aujourd'hui ». Salvator, Mulhouse, 1955.
19 cm. 176 pages.

Après *Le journal d'un curé* où le prêtre nous est montré tel qu'il est dans sa vie quotidienne, l'auteur nous offre, avec le présent volume, une vision du sacerdoce où le poids des responsabilités semble beaucoup trop lourd pour la condition humaine. Malgré tout, le prêtre doit disparaître dans son indignité pour ne s'occuper que de son ministère : penser et agir comme le Christ. Ce livre est le terrible examen de conscience du prêtre d'aujourd'hui.

G. HUNERMANN — « Le Héraut de Dieu : saint Antoine de Padoue ». Salvator, Mulhouse, 1955. 20 cm. 240 pages.

Connu surtout pour le « saint des objets perdus » saint Antoine de Padoue est bien autre chose. On lira avec le plus vif intérêt les beaux chapitres de sa vie apostolique et d'importants passages de ses pieux sermons qui lui ont mérité le titre de Docteur de l'Eglise.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$4.00 ;

AVEC LE « ROSAIRE » : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : \$0.50 ;

ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3980, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

